



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2017

Perspectives d'actions 2018



Organismes gestionnaires :



Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Tel: 03.86.60.78.25

reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de :



L'intérêt exceptionnel (paysager, écologique, géomorphologique) du site est connu de longue date par les ligériens, les scientifiques et les naturalistes.

Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, des milieux naturels ligériens et de leur flore et faune associées, rencontrés sur les 450 kilomètres de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'un fonctionnement géomorphologique fluvial actif. Ces principales raisons sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté & Centre Val de Loire Département : Cher (18) et Nièvre (58) Communes : La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher et La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre.
Décret de création	Décret n° 95-1240 du 21 novembre 1995
Organismes gestionnaires-associés	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE Adresse : 3 rue de la Lionne 45 000 ORLEANS Tél : 02.38.77.02.72 Fax : 02.38.46.06.35 Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org
Coordonnées du bureau de gestion de la réserve naturelle	Adresse : 44 rue du puits Charles - 58400 La Charité-sur-Loire Tél : 03.86.60.78.25 Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr
Personnes ressources	Nicolas POINTECOUTEAU, Conservateur (Cen Bourgogne) Benoit FRITSCH Garde technicien-animateur (Cen Bourgogne) Catherine NEYER, chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Romain GAMELON Directeur (Cen Bourgogne) et Frédéric BRETON Directeur (Cen Centre-Val de Loire)
Surface et foncier	Superficie de 1450 ha dont 1000 ha de domaine public fluvial et 450 ha de propriétés privées ou de collectivités :
Périmètres environnementaux	• 2 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) définies au titre de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » : ✓ ZSC n° FR 2600965, « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire » ; ✓ ZSC n° FR 2400522, « Vallées de la Loire et de l'Allier ». • 1 Zone de Protection Spéciale (ZPS) définie au titre de la Directive européenne « Oiseaux » : ZPS n°FR 2610004, « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire ».
Financement des actions de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER).

Préambule

Le présent rapport d'activité détaille **les actions réalisées sur la Réserve Naturelle du Val de Loire (RNVL) au cours de l'année 2017.**

Ont été conduits en parallèle : la finalisation technique et les différentes étapes de validation du plan de gestion 2017-2026 et la mise en œuvre des actions de l'année 1 de ce troisième plan de gestion.

Les actions sont présentées par objectifs à long terme du futur plan de gestion. Elles sont identifiées par un code de référence au plan de gestion et sont classées selon les domaines d'activités propres aux réserves naturelles

On retiendra principalement pour l'année 2017:

Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel : évolution décennale des formes fluviales, état des lieux des débris ligneux et caractérisation des flux, suivi sur la dynamique d'évolution forestière des boisements alluviaux.

Interventions sur le patrimoine naturel : travaux d'entretien du lit de la Loire par la DDT 58, poursuite de la restauration et de l'entretien des pelouses et prairies ligériennes par le pastoralisme, mise en place de l'arrêté d'interdiction temporaire d'accès aux zones de nidification des oiseaux des grèves, gestion des sangliers surabondants.

Surveillance du territoire et police de l'environnement : poursuites des tournées de surveillance et collaboration avec les services de police.

Management et soutien : réédition & diffusion de dépliants, participation aux réseaux et programmes. Concertation, accompagnement, assistance conseil pour les travaux, les projets d'aménagements/entretien de structures ou de développement d'activités. Intégration & transmission d'informations et d'actualités dans différents supports.

Prestations d'accueil et d'animation : réalisation d'un cycle d'interventions, accueil de jeunes en formation.

La finalisation de la rédaction du plan de gestion et l'accompagnement de ses étapes de validation ont glissées sur 2017. L'équipe de gestion a également été mobilisée par l'organisation du déménagement dans de nouveaux locaux acquis par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne à La Charité sur Loire

Liées à ces contingences, quelques actions n'ont pas pu être conduites en 2017, elles seront étalées sur 2018 et 2019. Il s'agit de l'édition d'un document de communication du nouveau plan de gestion (MS 5.2.9), des propositions de mesures complémentaires précisant la réglementation de la RN (SP 5.3.4), de l'accompagnement, l'encadrement et la valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte et de l'utilisation de l'image de la RN (MS 5.5.4), et de la réalisation de la politique pénale (SP 6.3.5).

Préambule	4
OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et espèces du lit vif	
CS 1.0.1 Suivi de l'évolution des formes fluviales.....	6
CS 1.0.3 Etat des lieux des débris ligneux et caractérisation des flux	7
CS 1.0.5 Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches.....	9
CS 1.0.12 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif.....	10
CS 1.0.13 Suivi annuel des gomphidés de la RNVL.....	13
IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	14
PR 1.1.2 Accompagnement de l'extension du projet Bio-Mareau II	15
IP 1.2.1 Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves	16
IP 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada.....	17
OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées	
IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette.....	18
IP 2.1.3 Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés	19
OLT3 Garantir la naturalité des boisements alluviaux	
CS 3.0.1 Evaluation décennale de l'état de conservation des boisements alluviaux	21
OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle	
CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation	23
PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale.....	29
PA 5.2.1 Animations pour les riverains et usagers.....	30
MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports.....	32
CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	33
SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	34
IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers	35
CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès.....	36
MS 5.5.4 Accueil de groupes et médias	37
OLT6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle	
MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN.....	38
MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	39
MS 6.3.1 Animation des instances de la gouvernance de la RN.....	39
MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets.....	40
MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations	41
MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière	41
Bilan Financier 2017	42
Budget prévisionnel 2018	44
ANNEXES	46
Annexe 1 : compte-rendu de réunion de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante »	47
Annexe 2 : quelques articles de presse.....	49
Annexe 3 : accueil et pédagogie 2017	59

OLT 1 Favoriser une dynamique fluviale active et maintenir les rôles écologiques de la RN pour les habitats et espèces du lit vif

CS 1.0.1 Suivi de l'évolution des formes fluviales

Descriptif de la mesure :

Cette action prévoit une cartographie régulière du lit de la Loire à l'échelle de la réserve naturelle sur la base d'une typologie simple qui permet de suivre son évolution spatiale et temporelle. Elle se fait par photo-interprétations. Cela permet de mesurer le niveau d'expression de la dynamique fluviale et de voir à quel style fluvial la Loire moyenne se destine, suite au réajustement du lit lié aux perturbations hydro morphologiques.

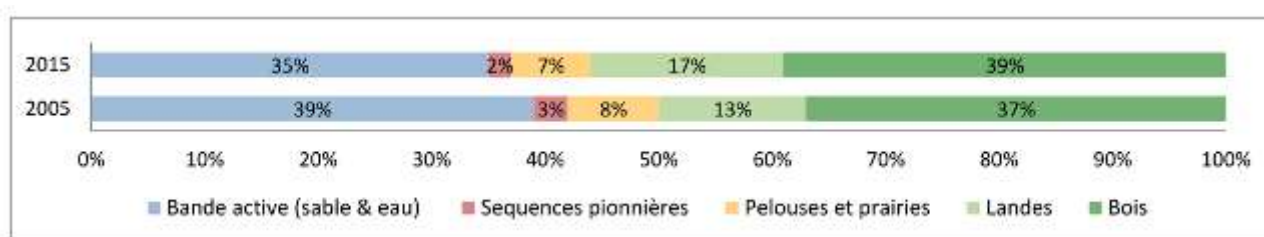
Actions réalisées en 2017 et résultats :

Cette action par voie de convention de collaboration scientifique a été prise en charge par le Laboratoire de géographie physique de Paris - CNRS et l'Université 1 Panthéon-Sorbonne au travers d'une étude des facteurs environnementaux encadrant la nidification des oiseaux du lit mineur de la Loire moyenne. Elle a été confiée à Baptiste JEANNEY, stagiaire universitaire en Master 1, sous la co-direction de Stéphane GRIVEL (Direction de l'eau et de la biodiversité du MTES et Université d'Orléans) et d'Emmanuèle GAUTIER (Laboratoire de géographie physique et Université Paris 1)

C'est la 1^{ère} tranche de cette étude qui a constitué la réalisation de cette action. Elle visait à actualiser la carte des formes fluviales de la réserve naturelle sur la base de plusieurs typologies:

- ✓ une typologie simple qui s'applique à la morphologie des formes fluviales et qui permet de suivre de manière fondamentale l'évolution du lit: **îles, francs-bords, et bande active**.
- ✓ une typologie plus fournie qui renseigne sur la végétation et qui permet de suivre plus finement le lit : **bois, landes, pelouses et prairie, séquences pionnières, sable et eau**.

La digitalisation des photographies aériennes de la campagne 2015 a permis une comparaison avec la précédente carte qui datait de 2005.



Evolution du paysage fluvial entre 2005 et 2015

Les résultats confirment la tendance amorcée depuis la moitié du 20^{ème} siècle : la bande active diminue progressivement au profit des formes fluviales plus pérennes comme les francs-bords constitués essentiellement de bois et landes. La végétalisation du lit se poursuit ainsi que la tendance à la chenalisation du lit. Entre 2002 et 2015, la surface totale occupée par la bande active (eau et sable) a diminué de 10%.

Ceci montre que le réajustement fluvial de la Loire est encore en cours, tend vers une plus forte stabilité des formes fluviales et conduit la Loire moyenne à se rapprocher de plus en plus d'un fleuve à chenal unique.

Partenaires : CNRS -Laboratoire de géographie physique-Meudon / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2025.

Descriptif de la mesure :

Cette action prévoit de caractériser les débris ligneux qui sont charriés par l'eau lors des crues. Ces éléments macroscopiques issus de la production de l'écosystème alluvial sont une des composantes essentielles au bon fonctionnement d'un fleuve. Dans un fleuve comme celui de la Loire actuellement, une dynamique fluviale active est synonyme de production d'encombres. Ces dernières sont des marqueurs de cette activité et le fait de les suivre spatialement et temporellement permet d'évaluer le niveau de compétence de la Loire sur sa dynamique fluviale.



Cette action qui n'était pas programmée en 2017 a cependant été réalisée, car elle a été regroupée de manière opportune avec l'action précédente (CS 1.0.1 suivi des formes fluviales), sur proposition du Laboratoire de géographie physique et de l'université Paris I qui encadrerait ces deux études sous la co-direction d'Emmanuelle GAUTHIER (Laboratoire de géographie physique et Université Paris 1) et de Stéphane GRIVEL (Direction de l'eau et de la biodiversité du MTES et Université d'Orléans).

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Cette action a été prise en charge par le Laboratoire de géographie physique de Paris - CNRS et l'Université1 Panthéon Sorbonne sous la forme d'un stage proposé à Mariya DONCHEVA, étudiante en Master I. Elle a travaillé en partie en binôme avec le stagiaire en charge de l'étude précédente (CS1.0.1 suivi des formes fluviales).

Pour dresser l'état des lieux des débris ligneux (appelés dans l'étude "bois en rivière"), une première approche cartographique a eu lieu à l'échelle de l'ensemble de la réserve naturelle via une digitalisation des pièces de bois sur photographie aérienne de 2015. La typologie utilisée est une adaptation de ce qui pouvait déjà exister et a scindé les bois en Loire en trois types : isolé, en amas, et en berge d'érosion.

L'ensemble des données cartographiées a ensuite été scindé en tronçons réguliers de 500 m, qui ont été étudiés en densité pour pouvoir faire ressortir d'éventuels secteurs plus dynamiques que d'autres. Une logique de distribution des bois en Loire se dessine avec des zones de forte abondance à l'aval de tous les bras secondaires. Les secteurs à la sortie des bras secondaires de l'île du Lac et l'île des Loges se distinguent avec les taux d'abondance les plus forts dans les limites de la réserve, entre 5,25% et 7%.

Une seconde approche a été menée à une échelle plus précise sur deux secteurs d'étude localisés (secteurs des Loges, secteur du lac), où une phase de terrain a pu être mise en œuvre pour appréhender



de manière plus fine les caractéristiques des objets relevés (marquage GPS, relevés de diamètre, longueur, état d'érosion, orientation,...). Cf. carte ci-contre du secteur de l'île du Lac.

Au final, l'étude sur le bois en rivière a révélé que la RNVL est à la fois une zone de transit (avec la majorité des éléments ligneux dans le chenal principal et parallèles à l'écoulement) et une zone de dépôt importante liée à la présence des obstacles (îles et bancs). Les berges en érosion (du chenal principal, des chenaux secondaires, des îles), dans ce secteur, sont les principales zones d'entrée de bois dans le cours d'eau.

Au-delà de cet état des lieux qui a permis de mieux caractériser la répartition spatiale des bois en Loire, un protocole de suivi sur le flux de ces éléments reste à établir et à tester, pour aller plus loin dans l'évaluation de la dynamique fluviale.

Partenaires : CNRS -Laboratoire de géographie physique - Meudon / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
--

PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2025.

Descriptif de la mesure :

A travers cette action, les saulaies blanches *lato sensu* (bois tendre) doivent servir d'indicateur à la mesure de l'activité de la dynamique fluviale, en tant que marqueur et enregistreur topographique de l'histoire récente de la bande active de la Loire. Un indicateur est en cours d'élaboration par la RN de l'île de la Platière (38) et a donc été testé en 2017 sur trois réserves naturelles fluviales, dont celle du Val de Loire.

Il fait suite à une première phase de test de protocole en 2011 qui avait été déployé aussi sur la RN du Val de Loire.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

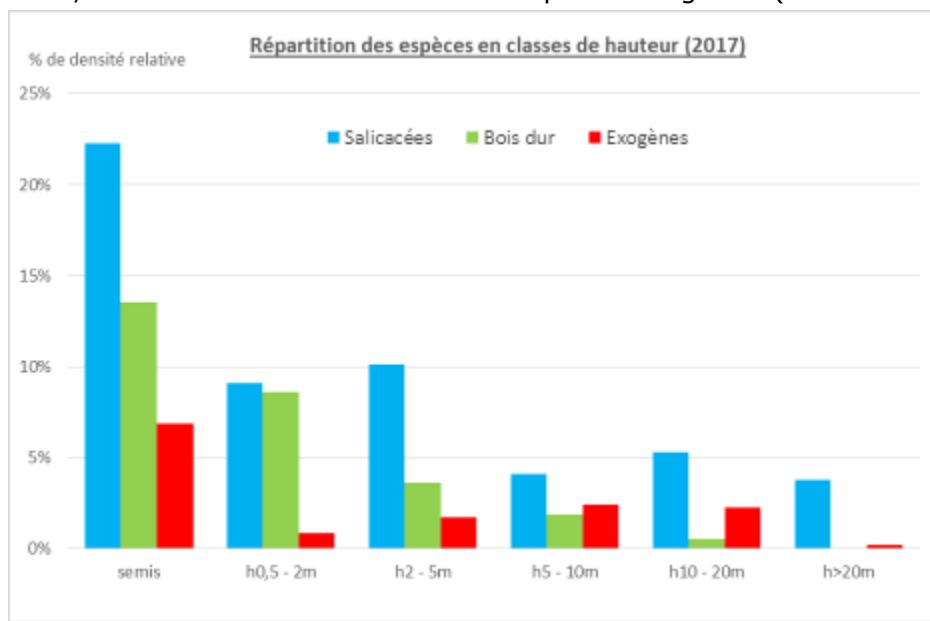
Cette action qui cible essentiellement les bois tendres a été cumulée avec celle du suivi forestier sur le bois dur (action CS 3.0.1). Camille HAESLER, stagiaire en deuxième année de master de géographie de l'université de Strasbourg a été recrutée dans ce cadre, en cumulant deux thématiques d'étude assez proches.

Selon les conclusions du test du protocole effectué en 2011, l'échantillonnage a été réévalué à la hausse : 10% de la surface des peupleraies noires a été échantillonnée en 2017 (contre 4,7 en 2011), ce qui représente 149 placettes de relevés, réparties sur l'ensemble des boisements à bois tendre, en y incluant les grèves sableuses adjacentes sur lesquelles les semis de salicacées (peuplier noir et saules) de l'année 2016 et 2017 devaient aussi être comptabilisés.

La phase de terrain s'est échelonnée du mois de mai au mois d'août. Les données ont ensuite été saisies sous informatique et mises en forme pour être traitées de deux manières successives : sous tableur Excel pour avoir des premières données statistiques basiques, puis avec le logiciel R, sur la base d'un script réalisé par Damien MARAGE (DREAL BFC).

Les données récoltées sont interprétées sur la base des densités d'individus par classe de hauteur, en séparant les salicacées, les essences de bois dur et d'espèces exogènes (Erbre negundo, Robinier faux-acacia). Ceci nous permet d'obtenir une image de la répartition des essences de bois tendre dans leur environnement, allant des grèves sableuses aux forêts matures.

La répartition de 2017 est assez similaire à celle de 2011 et présente un renouvellement encore assez important des salicacées, mais avec un déficit encore marqué dans la classe d'âge des 5 à 10m.



PERSPECTIVES: suivi à renouveler en 2022.

Descriptif de la mesure :

Volet 1 : Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sterne naine, Sterne pierregarin, (renseigne l'évolution décennale de la population nicheuse des espèces du lit vif).

Volet 2 : dénombrements des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants (renseigne l'évolution de l'effet refuge de la réserve naturelle)

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Les ornithologues amateurs locaux ont participé activement à ces deux suivis aux côtés de l'équipe RNVL.

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs de Sternes naine et pierregarin



Sterne pierregarin.
Photo : Mauricette FOUCARD

Éléments de contexte hydrologique : à l'inverse du printemps 2016, qui avait connu une crue annuelle en juin ($>1000\text{m}^3/\text{s}$), les débits du printemps 2017 ont oscillé de $\pm 280\text{m}^3/\text{s}$ en avril à $\pm 180\text{m}^3/\text{s}$ et $250\text{m}^3/\text{s}$ et sont passés à partir de la mi-juin sous les $100\text{m}^3/\text{s}$. Les bancs de sable ont donc été rapidement dégagés sur de grandes surfaces.

Les 1^{ères} observations de Sterne pierregarin et de Sterne naine sont respectivement notées le 9 avril et le 13 mai. Malgré des conditions d'accueil favorables (*hauteur d'eau moyennement élevée, des bancs de sables dégagés*), une seule petite colonie de 2 couples de sterne pierregarin et 3 couples de sterne naine s'installera tardivement en fin mai sur les bancs de sable à l'amont et l'aval immédiat du pont de Loire entre Pouilly/L (58) et Couargues (18).



Sterne naine. Photo : Jean-Luc MEROT

La baisse rapide des niveaux d'eau à partir de la mi-juin rendra le site facilement accessible depuis la berge, à la fréquentation humaine. Malgré la mise en œuvre du dispositif d'interdiction temporaire d'accès aux sites de nidification (action IP 1.2.1) et de la surveillance associée, le non-respect de cette interdiction constaté (action SP 5.3.5) aura été probablement la cause principale de l'échec de la nidification. Un seul couple de sterne naine aura mené à bien sa reproduction avec l'envol réussi de son unique poussin !

2017 est la 4^{ème} année consécutive où les sternes pierregarin et naine ont connu des échecs successifs de nidification dus aux montées d'eau et/ou au dérangement humain et/ou la prédation d'origine naturelle et domestique.

C'est l'année des effectifs de couples nicheurs les plus faibles connus depuis 20 ans. Ils représentent désormais moins de 5 % des effectifs nicheurs de la Loire et l'Allier nivernais contre 20 à 25% en 2011.

Entre 2011 et 2017, le site de nidification du pont de Nevers à 40 km à l'amont de la RNVL voit ses effectifs fortement augmenter et accueille 60 à 65 % des effectifs nicheurs de la Loire et l'Allier nivernaise en 2017 (contre 20% en 2011).

Plusieurs hypothèses peuvent être émises :

Malgré une bonne capacité d'accueil apparente, la récurrence annuelle des facteurs impactant la nidification (*crues de printemps, prédation, dérangement humain par voie terrestre ou par accostage de canoës, canicules*) sur ces dernières années est à l'origine du faible renouvellement des effectifs de Sternes naine et pierregarin sur la réserve naturelle. Dès lors, la fidélité à leur site de nidification est-elle amoindrie, entraînant une dispersion et un report vers d'autres sites plus attractifs ?

PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2018.

Sous ce 1^{er} volet, sont présentés ci-après les résultats de la 2^{ème} tranche de l'étude des facteurs environnementaux encadrant la nidification des oiseaux du lit mineur de la Loire moyenne conduite par Baptiste JEANNEY, stagiaire universitaire en master 1 sous la direction du Laboratoire de géographie physique de Paris - CNRS et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (voir l'action CS1.0.1 Evolution des formes fluviales).

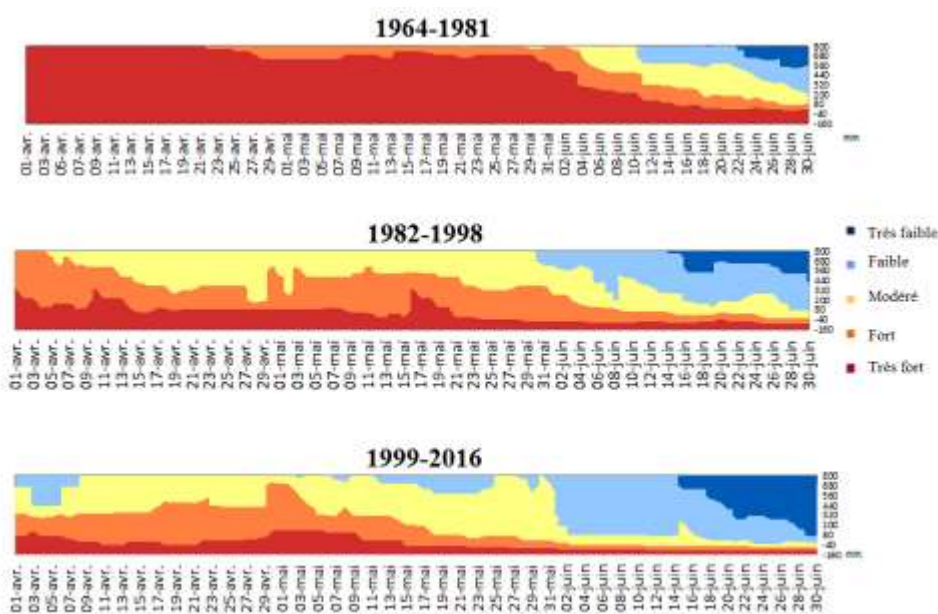
Le lien entre ces formes fluviales et la reproduction des oiseaux nicheurs des grèves, s'est traduit par une analyse de la vulnérabilité des colonies face au risque de submersion.



Sterne pierregarin. Photo : Jean-Luc MEROT

Un modèle numérique a été testé sur un pas de temps, allant de 1964 à 2016, en recueillant les données hydrologiques des stations de Gien et Givry pendant la période de nidification entre avril à août de chaque année.

Les résultats statistiques représentés sous forme graphique sont les suivants :



entre avril et juin. D'après Q. Jeanney (2017)

Reprenant la formule de Van de Pol et al. (2010) qui avait évalué le risque de submersion pour les oiseaux côtiers nicheurs (notamment Sterne pierregarin) en Mer du Nord, une valeur de risque de submersion de la colonie a été calculée (risque que le nid soit submergé au moins une fois pendant la période d'incubation), oscillant entre 0 pour un risque très faible à 1 pour un risque très fort.

Index de risque de submersion de 1964 à 2016

Les risques de submersion étaient plus forts sur la première période passée, et tendent à se réduire aujourd'hui. Ce résultat semble paradoxal avec celui de l'évolution négative des colonies de sternes des dix dernières années, mais ceci peut s'expliquer par l'hypothèse suivante : de fortes variations de niveau d'eau dans le passé devaient inciter les sternes à s'installer assez haut sur les grèves et une fois le niveau d'eau d'été atteint, cela les plaçait à l'abri des variations légères des hauteurs d'eau. Aujourd'hui, les étiages précoces et longs amèneraient les couples nicheurs de sternes à s'installer en bas des grèves et donc à s'exposer plus fortement aux moindres montées d'eau durant la saison. La modification de l'habitat de grève pour les sternes, liée aux étiages précoces augmenterait la vulnérabilité des espèces aux montées d'eaux submergeantes.

Cette évolution est aussi à replacer dans un contexte de réchauffement climatique qui vient certainement corrélérer cette tendance en modifiant aussi la donne en matière d'apports d'eau, qui contribuerait à ces étiages précoces. Les fortes températures au sol constituent aussi une menace réelle d'échec de la reproduction, que le réchauffement climatique accentue.

Les colonies de sternes sont donc confrontées à de multiples menaces qui semblent de plus en plus prégnantes qui pourraient compromettre, faute d'adaptation des espèces considérées, leur maintien sur la réserve naturelle ou plus généralement sur la Loire moyenne.

CS 01 Suivi annuel des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants du lit vif
Volet 2 : dénombrement des oiseaux hivernant du lit vif

Les Oiseaux d'eau hivernants :

Entre les mois de décembre 2017 et janvier 2018, 887 à **1055 individus de 17 espèces d'oiseaux d'eau différentes** ont été dénombrés mensuellement. Malgré un nombre moins important d'oiseaux présents lié à un hiver clément, la réserve naturelle a joué un rôle important pour la quiétude des oiseaux d'eau hivernants présents durant cette période.

Grues cendrées (photo ci-dessus BF-CENB) :

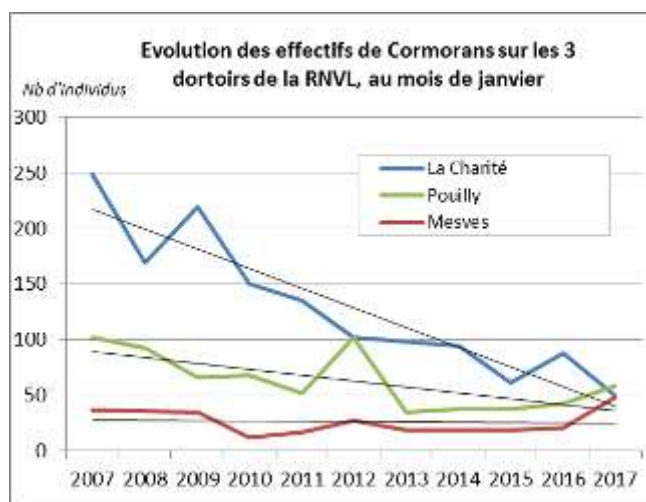
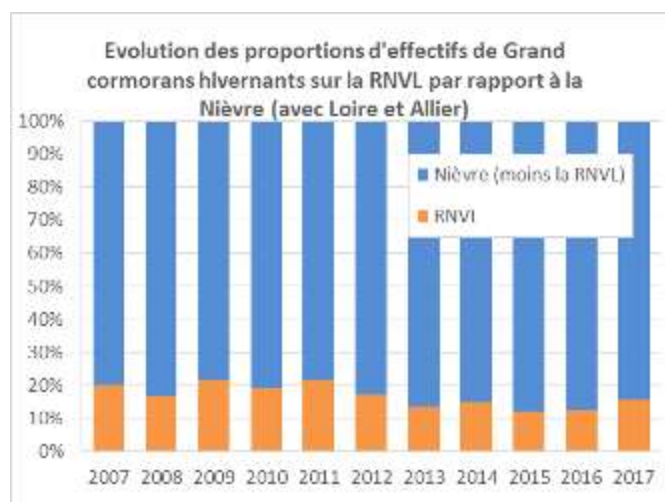
Cette espèce utilise les îlots sableux comme site de dortoir hivernal depuis 2006. L'automne-hiver 2016-2017 avait vu des stationnements très importants de Grue cendrée. A l'inverse, la relative douceur de l'automne-hiver 2017-18 ainsi que des bancs de sables et grèves régulièrement sous l'eau n'ont pas favorisé un stationnement important de grues cendrées. Le 30 décembre 2017 entre **580 individus** étaient dénombrés.



GRAND CORMORAN :

Les comptages sur les dortoirs de cormorans ont lieu d'octobre à février. Ils sont réalisés de manière simultanée, au crépuscule, sur tous les dortoirs. Le mois de janvier est le mois de référence pour le suivi de l'évolution. Ces données sont transmises à la LPO Nièvre qui coordonne les recensements du Grand Cormoran dans la Nièvre. Les effectifs de janvier 2017 prolongent la tendance à la baisse de moitié des effectifs départementaux depuis maintenant dix ans.

Sur la réserve naturelle, les dortoirs de Mesves/L et Pouilly/L étaient relativement stables depuis 2013, ils poursuivent en 2017 une très légère hausse. Celui de la Charité/L confirme sa baisse. De manière relative aux 29 dortoirs de l'intérieur du département et de l'axe Loire-Allier occupés en janvier 2017, ceux présents sur la réserve naturelle hébergent environ 15% des effectifs départementaux.



PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2018.

Descriptif de la mesure :

Cette action se situe dans la continuité d'un suivi engagé de 2011 à 2013 basé sur la récolte et l'analyse d'exuvies de libellules gomphidés. La reprise de ce suivi fait suite à une redéfinition et un élargissement du protocole de relevé à l'échelle de tout le bassin versant de la Loire ; Il s'agit désormais d'un protocole commun, animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, dont les résultats pourront s'interpréter à l'échelle de la Loire entière. A l'échelle de la réserve naturelle, les libellules gomphidés doivent servir d'indicateur d'évaluation de l'activité de la dynamique fluviale.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Les mailles cartographiques de suivi ont été tirées au hasard et nous ont été proposées par la Fédération des Conservatoires. Deux mailles ont été tirées pour le compte du gestionnaire de la réserve naturelle, mais une seule a été suivie, sachant que la seconde était difficilement accessible.

Trois passages ont eu lieu au cours de la saison, début et fin juin, puis fin juillet. 192 exuvies ont été récoltées, dont 189 appartenant à la famille des gomphidés. Les données ont été saisies et diffusées à la Société d'Histoire naturelle d'Autun (SHNA) animatrice du plan régional d'actions en faveur des odonates, pour alimenter la base de données.

Les résultats ne sont pour l'instant pas interprétables à l'échelle de la réserve naturelle, mais nous pouvons cependant mettre en avant quelques éléments de comparaison à l'échelle du transect :

- Le fruit du hasard a voulu que la maille retombe quasiment au même endroit que le transect réalisé de 2011 à 2013. Le constat sur ces trois années de la forte attirance des gomphidés pour l'émergence sur une berge ornée de plantes hélophytes a été renouvelé en 2017 : la même tendance a été relevée.
- En proportions d'effectifs, et de manière relative d'une espèce par rapport à l'autre, l'espèce à responsabilité pour la réserve naturelle (le Gomphe serpent) semble encore céder du terrain face à une espèce plus ubiquiste (le Gomphe à pinces), mais cette interprétation est à pondérer par une faible représentativité des données sur l'ensemble de la RNVL ou de la Loire, ce qui pourra être comblé à l'avenir grâce au suivi généralisé à l'échelle du Bassin versant. Ceci constitue en attendant une piste de questionnement. Le suivi de 2018 pourra essayer d'apporter des données statistiques plus complètes, en multipliant les mailles sur la réserve naturelle.

Partenaires : Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Association ANEPE-Caudalis, Société d'Histoire Naturelle d'Autun

PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2018.

IP 1.1.1 Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale

Descriptif de la mesure : dans le cadre du Plan Inter régional Loire Grandeur nature, des travaux d'entretien et de restauration du lit de la Loire sont définis et programmés par la DREAL Centre Val de Loire. Ils sont ensuite réalisés par la DDT 58 Subdivision Gestion de la Loire, gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF). Certains de ces travaux se localisent dans le périmètre de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Ces travaux de dévégétalisation et de scarification inscrits au plan de gestion 2017-2026 visent à freiner la fixation du sable par la végétation arbustive afin de maintenir la capacité d'écoulement des chenaux secondaires et de minimiser les risques d'inondation. Ces travaux contribuent également au maintien des milieux de grèves, pelouses et prairies ligériennes. L'équipe de gestion de la réserve naturelle suit la réalisation technique de ces travaux et donne, lors des phases de définition et d'exécution des travaux, des préconisations au regard des enjeux de conservation de la faune et de la flore du secteur concerné.

La réalisation de travaux a été faite en 2017 par la DDT sur trois sites différents :

Poursuite de la restauration du chenal secondaire de Vauvrette :

Les travaux de restauration entrepris depuis 2015 sur ce chenal ont été prolongés cette année par un entretien : les souches et systèmes racinaires restants ont été enlevés, et un hersage a été entrepris sur certaines grèves sableuses dévégétalisées.



Hersage de la connexion du chenal secondaire de Vauvrette BF-CENB

Poursuite de la restauration du chenal de l'île du Bas :

Les travaux de restauration débutés en 2016 sur ce chenal d'une longueur de 1,7 km ont donné de bons résultats sur les ligneux : peu de rejets de racines ont été constatés (les souches ayant été broyées). En outre, peu d'espèces rudérales herbacées ont été constatées sur les zones de passage des engins et de travaux. Un léger passage seulement d'entretien a donc été nécessaire en 2017 pour supprimer les quelques rejets de peuplier noir et robiniers qui ont émergé, à l'aide d'une pelle mécanique. Aucun hersage des sables n'a été sollicité par la DDT après concertation avec les gestionnaires de la RN.

Poursuite de la restauration de la grève des Butteaux :



Hersage des zones de restauration de 2016. BF-CENB

Situé sur l'autre rive de la Loire, en aval immédiat du précédent site, cette grève rattachée à la berge, d'une superficie de 18 ha a été dévégétalisée en 2016 sur une quinzaine d'hectares. Les rejets ont été plus importants que sur le site précédent et ont nécessité en 2017 un dessouchage à l'aide d'une herse montée sur un bras de pelle mécanique. Entre autre, les zones dévégétalisées ont présenté une forte colonisation de la part d'espèces herbacées rudérales assez hautes que la DDT a souhaité scarifier. Un passage a donc été réalisé, et a malheureusement débordé sur une portion de pelouse à Corynéphore qui avait été ciblée pour être épargnée et contournée. Un travail de

remise en état a été réalisé par l'entreprise prestataire de la DDT, sur la base des indications données par le gestionnaire de la réserve naturelle et son contrôle.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018 :

L'année 2018 devrait voir la poursuite de ces travaux par un entretien sur chaque site par la DDT. Une réflexion sera menée avec la DDT pour réadapter les outils utilisés à la végétation des différents sites qui est désormais majoritairement herbacée et peu ligneuse. Les deux premiers sites sont également entretenus par le biais du pastoralisme itinérant. Un broyage mécanique semble le plus indiqué quand l'action de pastoralisme est absent ou jugée insuffisante.

Partenaires : DDT 58, DREAL BFC et Centre-Val de Loire.

PR 1.1.2 Accompagnement de l'extension du projet Bio-Mareau II sur la Loire moyenne

Descriptif de la mesure :

Ce projet de recherche est piloté par l'IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson avec l'appui de la délégation Centre du Conservatoire botanique national. Il est dans sa deuxième phase et porte sur l'étude des conséquences des travaux d'entretien du lit de la Loire sur plusieurs composantes de la biodiversité ligérienne (flore, entomologie, ornithologie).

La RNVL est concernée par ce projet du fait de son étendue sur la Loire moyenne. Le gestionnaire de la RN est donc sollicité pour aider les scientifiques à choisir leurs sites d'échantillonnage.

Actions réalisées en 2017 et résultats :



Relevés de terrains sur un stade de grève pionnière avec faciès vierge de travaux. BF-CENB

Le gestionnaire de la réserve naturelle a été sollicité par l'équipe de l'IRSTEA et par le Conservatoire botanique lors de la réalisation de leur phase de terrain. La connaissance de la part du gestionnaire des lieux et des zones de travaux de la DDT a permis d'orienter les scientifiques sur site pour choisir les quatre faciès de perturbation (travaux) et de stades de végétation différentes, selon le protocole établi. Le terrain s'est orienté sur les grèves de Couargues et de Pouilly-sur-Loire, à différents endroits.

Partenaires :

IRSTEA de Nogent-sur-Vernisson, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, délégation Centre.

PERSPECTIVES: suivi renouvelé en 2018

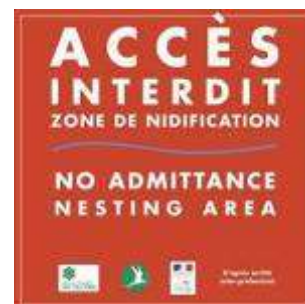
IP 1.2.1 Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection temporaire des sites de nidification des oiseaux des grèves

Descriptif de la mesure :

Prise d'un arrêté préfectoral afin d'interdire temporairement l'accès des personnes aux sites de nidification des oiseaux dans le but d'assurer la réussite de la reproduction des oiseaux des grèves et plus particulièrement des Sternes naines et pierregarins.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Dès la nidification des oiseaux des grèves confirmée sur deux zones de la réserve naturelle (Cf. fiche action CS 1.0.12), la démarche de prise d'un arrêté préfectoral a été immédiatement enclenchée.



1/ La consultation des acteurs concernés s'est déroulée par voie informatique et téléphonique le 1^{er} juin 2017. Les propositions de périmètres d'interdiction temporaire d'accès aux zones de nidification proposées par l'équipe de gestion de la RNNVL, n'ont soulevé aucune remise en cause.

Sur le terrain, la randonnée nautique peut être facilement orientée sur des voies d'eau les plus éloignées des zones de nidification. Comme chaque année, il a été entendu de positionner les panneaux d'interdiction le plus loin possible du cœur des sites de nidification pour garantir la reproduction et afin d'anticiper les comportements des usagers. Et dans un second temps, d'ajuster la position des panneaux d'interdiction selon l'évolution des niveaux d'eau.

2/ Après consultation et avis positif des services de l'Etat concerné le 2 juin 2017, l'arrêté préfectoral était signé dans la foulée.

3/ L'équipe de gestion a immédiatement procédé à la pose des panneaux pour matérialiser cette interdiction temporaire d'accès. La dépose des panneaux s'est

effectuée à la mi-août. La durée de l'interdiction temporaire aura été de deux mois et demi.

Partenaires : Associations de pêches et communes de Pouilly/Loire et la Charité/Loire, Pavillon du Milieu de Loire, Loire Nature découverte, Canoë Evasion, DDT 58, DREAL Bourgogne-Franche- Comté.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

IP 1.2.2 Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada

Descriptif de la mesure :

Éléments de contexte :

Espèce exotique envahissante, la reproduction de 2 à 3 couples sur la réserve naturelle est prouvée depuis 2012. Compte tenu de sa grande taille, son comportement extrêmement territorial et sa biologie de la reproduction (installation de son nid sur des îlots semi végétalisés du lit vif, rassemblement des nichées en nurserie et défense), elle entre en compétition avec les espèces d'oiseaux à responsabilités (sternes, oedicnème...) et devient une menace pour le bon déroulement de la nidification des oiseaux nicheurs des grèves



Volet 1 : Recensement des couples nicheurs de Bernache du Canada,

Volet 2 : Limitation des effectifs de Bernache du Canada par stérilisation des œufs et tir silencieux

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Volet 1 Recensement et cartographie des couples nicheurs

Tout comme en 2016, trois couples se sont reproduits en 2017 de manière certaine. Deux nouveaux couples se sont formés, se sont cantonnés mais ne se sont pas reproduits. Ils étaient répartis de manière homogène environ tous les 2-3 kms entre La Charité/L et Pouilly/Loire. Les sites de nidification choisis sont les parties hautes de petits îlots en général bien végétalisés par les saules et peupliers où les femelles peuvent dissimuler leur nid. Un jars isolé bien cantonné, montant « la garde » indique qu'une femelle couve à proximité immédiate.

Volet 2 : limitation de la population nicheuse

- Cette année 2017 a vu l'élaboration d'un arrêté préfectoral de destruction de spécimens d'animaux vertébrés exotiques envahissants dans le département de la Nièvre (celui dans Le Cher est opérationnel). La Bernache du Canada fait partie des espèces visées par ces arrêtés et le gestionnaire de la réserve naturelle a été consulté pour son élaboration. Des modalités spécifiques ont été insérées pour permettre aux agents commissionnés de la réserve naturelle de pouvoir légalement contribuer aux futures actions de limitation. Notamment pour la Bernache du Canada, ils pourront lors de la découverte de nids, procéder à la stérilisation des œufs par secouage ou perçage. Pour 2018, des opérations de limitation par tir silencieux seront également programmées avec les services départementaux de l'ONCFS. Les agents de l'AFB pourront être également associés si besoin.

Partenaires : ONCFS, DDT, AFB.



PERSPECTIVES: suivi à reconduire en 2018.

OLT2 Maintenir et améliorer la mosaïque de milieux ouverts herbacés et les espèces associées

IP 2.1.1 Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette

Descriptif et de l'action :

Le Solidage glabre (photo ci-contre) est une plante envahissante qui contribue à la diminution de la diversité biologique des écosystèmes qu'elle colonise, notamment les prairies ligériennes. Son élimination vise donc au maintien d'un bon état de conservation des prairies.

Contexte : de 2003 à 2006, un foyer source localisé aux Prairies dites des sables à Herry sur les terrains du CEN Centre-Val de Loire a fait l'objet d'expérimentation de lutttes réduisant ainsi significativement son expansion

Cette action hors de la programmation financière propre à la réserve 2017 a été prise en charge en 2017 par le Cen Centre -Val de Loire sur un budget propre.



Actions réalisées en 2017 et résultats :

Dans la continuité des travaux effectués jusqu'en 2006, une restauration de ces prairies a été engagée en 2012 par le biais d'un contrat Natura 2000 porté par le CEN Centre-Val de Loire. A partir de 2015, les travaux se sont poursuivis annuellement selon les mêmes modalités.

Les treize hectares ont été à nouveau fauchés au mois de juillet par le même prestataire. Cette période n'est pas habituelle pour des travaux d'entretien des milieux naturels eu égard à la période de reproduction de la faune et de la flore, mais l'objectif est ici ciblé sur le Solidage glabre qu'il faut faire régresser et disparaître. Un broyage a donc été réalisé en période de végétation avant la montée en graines pour éviter leur dispersion au sol et épuiser les rhizomes.

Ce broyage est intervenu après une période de pâturage réalisée par le troupeau d'ovins conduit dans le cadre de l'action pastorale sur la réserve naturelle. Etant donné que le solidage constitue un refus de consommation de la part des moutons, une alternative mécanique devait être envisagée.

Le broyage doit être reconduit chaque année afin de ne pas perdre le bénéfice des travaux précédents, du fait d'une très grande productivité des pieds en semences.

Prestataire : Entreprise Cirade Environnement (45)
Partenaire : Association Past'Horizons

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

IP 2.1.3 Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à entretenir des sites de pelouses et de prairies existantes par des moyens agricoles, pastoraux et mécaniques afin de les maintenir dans un bon état de conservation, favorable à la présence d'espèces patrimoniales à forte responsabilité.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Gestion pastorale sur la réserve naturelle :

Le recours au pâturage itinérant comme mode de gestion des milieux ouverts herbacés est prévu dans le 3^{ème} plan de gestion, dans la continuité des 3 années engagées dans ce sens par le biais du programme Pasto'Loire et sur la base de la notice de gestion pastorale mise à jour en 2016.

Bernard GIRARD, éleveur-berger a donc mené à nouveau en 2017 son troupeau de 300 brebis allaitantes, en alternant pâturage itinérant avec des gardes de troupeau sur des parcours libres et de pâturage par parage (filets électrifiés). Les mêmes entités que l'an passé ont été pâturées, à l'exception cette année du secteur de la Batte qui n'a pas été parcouru, faute de temps sur la fin de saison de pâturage.

- ❖ Mesves-sur-Loire (terrains du DPF sur la Chaume, l'île du Bas, étendus aux zones des Aubrets et du chenal de l'île du Bas, ainsi qu'aux parcelles communales autour de l'étang)
- ❖ Pouilly-sur-Loire (prairie de Malaga et berges des quais aval du pont)
- ❖ Herry (Les Saulières et les Mardelles, terrains du Cen Centre-Val de Loire), étendu en 2016 au terrain du SIAEP de Sancergues.

Le gestionnaire a suivi et assisté l'éleveur régulièrement selon un calendrier de pâturage en veillant au respect des zones sensibles écologiquement et à la bonne répartition de la pression pastorale sur l'ensemble des entités.

La zone d'agnelage a été à nouveau pour cette année celle des Saulières sur la commune de Herry, où l'éleveur a pu rester deux mois et demi, du 10 avril au 25 juin.



Le troupeau de moutons sur son site d'agnelage à Herry (à gauche) et sur les berges de Pouilly/Loire (à droite). BF-CENB

Le travail de l'équipe de la réserve naturelle a été aussi de prévoir, d'organiser et de suivre le bon déroulement des transhumances qui devaient permettre au troupeau de passer d'une entité de pâturage à une autre, avec parfois la traversée de la Loire en empruntant le pont de Pouilly-sur-Loire. L'année 2017 a vu **cinq transhumances** dont trois traversées de la Loire, avec à chaque occasion, la collaboration des services départementaux de la Nièvre, des services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et Couargues.

Calendrier de pâturage et rotation réel 2017	Surf (ha) pâturée	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17	total Jr pâturés/ site/an
Levée hors RN	50													
<i>nb de jour présence/site</i>			28	17										45
A - Pont de la Batte-Passy	20													
<i>nb de jour présence/site</i>				14	14									28
B- Saulières + SIAEP	20													
<i>nb de jour présence/site</i>					16	31	15				6			68
C- Mardelles	30													
<i>nb de jour présence/site</i>							10			11				21
D- Mesves	40													
<i>nb de jour présence/site</i>		7					5	31	31	5				79
E- Malaga (+Quais de Pouilly)	10													
<i>nb de jour présence/site</i>		11								14				25
transhumance période d'agnelage														



Le troupeau de moutons en transhumance dans le centre bourg de Mesves-sur-Loire – BF-CENB

En outre, lors de certaines transhumances, l'équipe de gestion de la réserve naturelle s'est attachée à relayer ces événements dans la presse et sur les autres supports d'information locale. Le public était invité à participer et à suivre le troupeau lors de son déplacement ou lors des arrivées/départs.

Partenaires : association Past'Horizons, services techniques des communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire et Couargues, Brigades de gendarmerie de La Charité-sur-Loire et Sancerre, Conseil départemental de la Nièvre.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

OLT3 Garantir la naturalité des boisements alluviaux

CS 3.0.1 Evaluation décennale de l'état de conservation des boisements alluviaux (bois durs)

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à effectuer une nouvelle campagne de mesures sur l'état de conservation de la forêt alluviale (bois dur) à travers un protocole national commun aux réserves biologiques forestières.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Le déploiement de cette nouvelle campagne de suivi s'est fait en plusieurs étapes.

L'aide d'un stagiaire a été sollicitée en 2017 pour effectuer ce suivi, en parallèle à une autre action du plan de gestion qui cible les boisements à bois tendre (Cf action CS 1.0.5). Un recrutement a donc été réalisé par le gestionnaire. Camille HAESLLER, étudiante en Master 2 de l'université de Strasbourg a été choisie pour 6 mois de stage.

Ce suivi prend le relai d'un premier suivi déjà réalisé en 2004 et 2005 qui était assez localisé sur le site (concentré sur des parties d'îles). Étant donné d'une part la volonté du gestionnaire d'avoir des données plus représentatives de l'ensemble des forêts de la réserve naturelle et d'autre part que le protocole a évolué pour se rattacher à un protocole national (le PSDRF : protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières), la pression d'échantillonnage a été revue à la hausse. Le nouveau suivi prévoit ainsi de passer de 32 à 94 placettes, tout en conservant ces 32 premières placettes de 2004 et 2005 qui seront donc relues. Au final, l'échantillonnage s'est concentré sur deux grandes entités de la partie centrale de la réserve naturelle sur les communes de Mesves-sur-Loire et Herry qui représentent environ 160 ha de boisements :

- ✓ le secteur de l'île du Bas et de l'îlot des Barreaux, avec 21 placettes nouvelles et 20 anciennes,
- ✓ le secteur de l'île du Lac, des Mardelles et des Saulières, avec 41 placettes nouvelles et 12 anciennes.

Une fois l'échantillonnage établi et retranscrit sur SIG, le marquage de terrain a été fait :

- Les 32 placettes de suivi qui avaient été positionnées en 2004 et 2005 sans repère visible ni point GPS ont donc été recherchées sur le terrain à l'aide d'un détecteur à métaux et sur la base des anciennes indications de cheminement. Une fois localisées, elles ont été notées au GPS et marquées d'un repère visible.
- Le positionnement des nouvelles placettes a aussi été réalisé en amont de la phase de relevés de terrain : marquage GPS, marquage de trois arbres repère et marquage du centre de la placette de manière temporaire, en attendant de trouver une solution de marquage permanent.

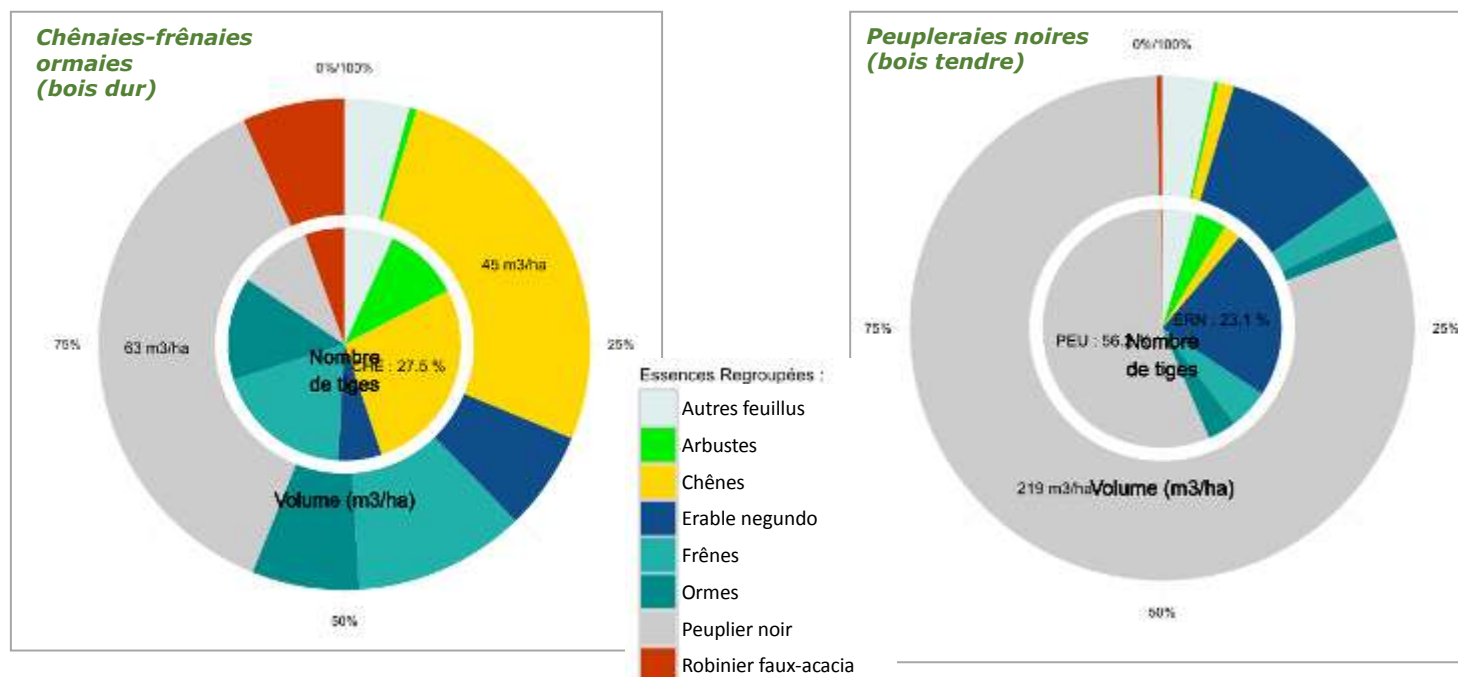
Les relevés de terrain ont démarré au mois d'avril pour se terminer au début du mois d'août. La mise à disposition de matériel de saisie par la DREAL de Bourgogne Franche-Comté a permis de saisir les données directement sur le terrain. 43 placettes ont été relevées sur la durée de terrain, permettant de couvrir les secteurs de l'île du Bas, de l'îlot des Barreaux, des Mardelles et des Saulières. Il reste à relever les 19 placettes du secteur de l'île du Lac ainsi que les 32 premières placettes de 2004/2005 réparties sur l'ensemble des entités. Ces anciennes placettes doivent bénéficier d'une relecture spécifique des arbres



Relevés et enregistrement des données dendrométriques sur le terrain – BF-CENB

pour pouvoir effectuer la transition entre les anciennes mesures et les nouvelles du fait d'une adaptation de l'ancien protocole au nouveau.

La phase de terrain terminée, l'analyse des données a pu démarrer. Elle a été possible grâce à un logiciel spécifique au suivi dendrométrique, dont le développement était dans sa phase finale de test en 2017. En attendant les relevés complémentaires et finaux de 2018, une première analyse sur le lot actuel a été faite pour avoir quelques résultats et dévoiler les caractéristiques principales des boisements. Pour cela, une différenciation des types de boisements a été faite : elle sépare les peuplements de bois tendre matures des peuplements



de bois dur.

Ces premiers graphiques nous montrent clairement que dans les forêts de bois tendre le Peuplier noir est prédominant, surtout en volume (80,5%) et que l'Erable negundo, espèce exotique envahissante occupe une place importante (10,8%).

Les forêts de bois dur sont marquées par une assez faible densité de tiges de Peupliers noirs, mais des volumes importants, ce qui dénote la présence de vieux individus très volumineux qui correspondent à des arbres majestueux. Ce constat pose aussi la question de l'assèchement des boisements alluviaux avec un dépérissement des bois tendre au profit des bois durs, par le fait d'une déconnexion de la nappe alluviale avec le système racinaire dans un contexte de sollicitation de la nappe alluviale par l'alimentation en eau potable de plus en plus fort. Cette hypothèse nécessite des investigations sur le comportement à long terme de la nappe (relevés piézométriques) et des données surfaciques sur les différents types de boisement.

Sur les 43 placettes relevées, les erreurs relatives des données récoltées ont été calculées ; en moyenne, elle est assez importante (15.8%) ce qui dénote une assez forte hétérogénéité de la structure des boisements et qui nécessite donc de poursuivre les relevés sur de nouvelles placettes pour pouvoir mieux cerner cette hétérogénéité.

Partenaires : Réserves naturelles de France, autres réserves naturelles fluviales

PERSPECTIVES: action poursuivie en 2018

Fin des marquages des placettes et fin de leurs relevés, sur 19 nouvelles placettes situées sur l'île du Lac et les 32 anciennes réparties sur l'ensemble des entités suivies, pour affiner les données dendrométriques.

OLT5 Renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle

CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est d'avoir un aperçu régulier de l'évolution de la fréquentation et de vérifier périodiquement sa compatibilité avec les enjeux de conservation du site.

Les données recueillies sur les sentiers de découverte permettront également de vérifier si l'offre de découverte est pertinente (*bien utilisée*) et si la canalisation de la fréquentation est efficace.

Ceci passe annuellement par :

- le recueil et l'analyse des données de fréquentation recueillies auprès des clubs et loueurs de canoë-kayak (questionnaire à mettre en place)
- la mise en place ponctuelle de pièges photo pour évaluer la part de fréquentation liés à ces partenaires (méthode à mettre en place)
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants)
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation hors sentiers de découverte (compteurs automatiques à installer)
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation sur l'itinéraire Loire à vélo (données Conseil départemental du Cher)
- l'établissement d'une carte de fréquentation estivale (à dire d'experts)

Et tous les trois ans par :

- l'actualisation de la carte de fréquentation (activités, fréquentation des sentiers, accès équipés et itinéraire Loire à vélo, zones de pénétration pédestre)
- l'actualisation de la carte des points noirs de fréquentation (croisement des cartes de fréquentation et d'infractions avec les cartes de sensibilité de la faune au dérangement)

Actions réalisées en 2017 et résultats :

En 2017, ont été réalisées :

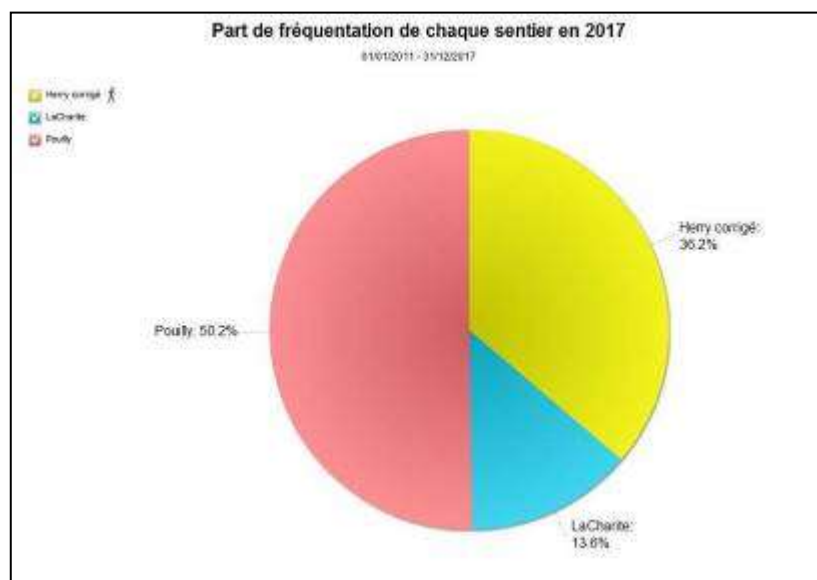
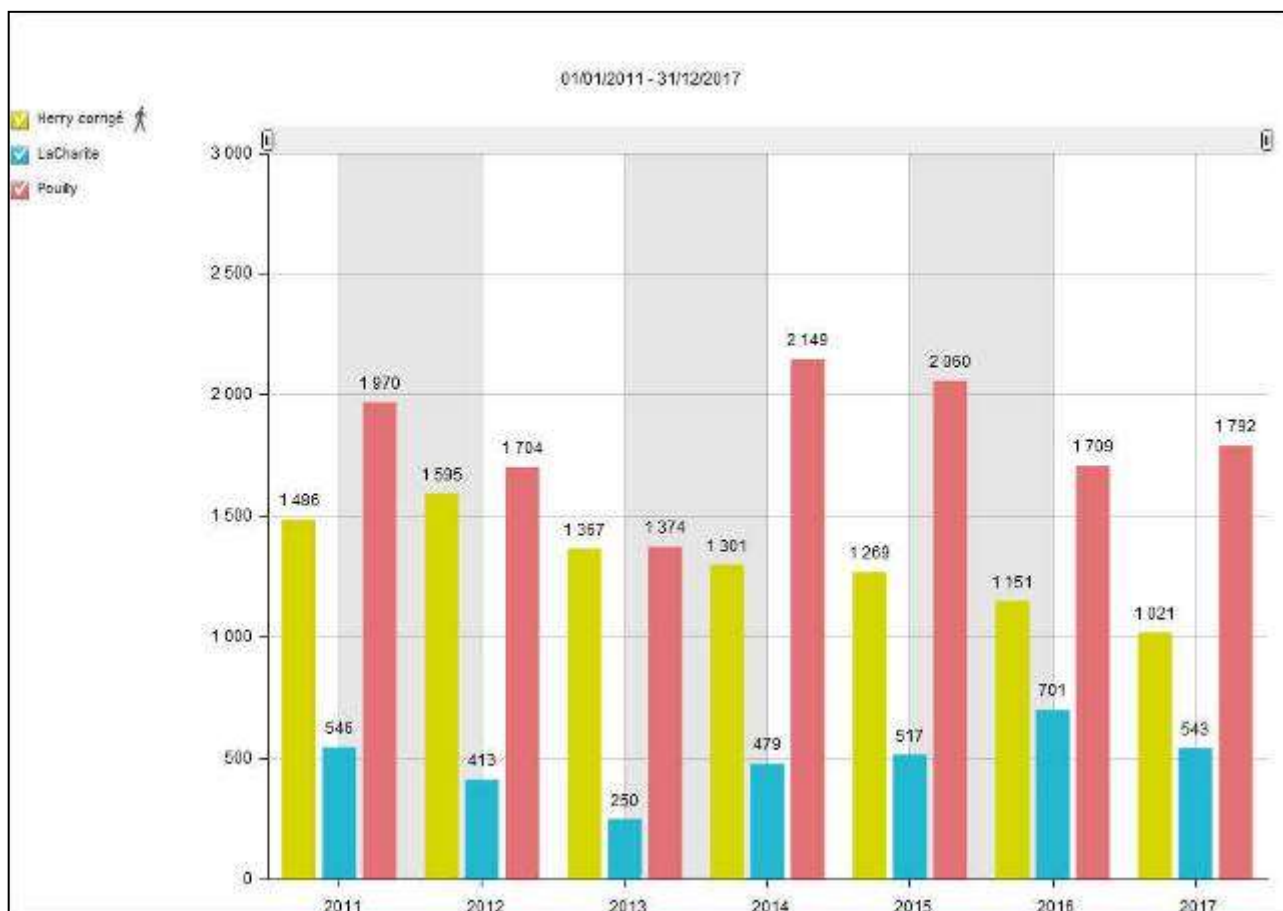
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants)
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation sur l'itinéraire Loire à vélo (données Conseil départemental du Cher)

En complément, le Plan de gestion 2017-2026 prévoyait pour cette première année de mise en œuvre : l'acquisition de nouveaux outils de relevé et d'analyse, l'achat et la pose de 6 nouveaux compteurs et l'élaboration du questionnaire pour le suivi quantitatif de la fréquentation. Compte tenu, du coût élevé de cette opération et de la difficulté à mobiliser des financements cette partie de l'opération a été suspendue temporairement et sera repositionnée ultérieurement.

Les principaux résultats sont les suivants :

Fréquentation des sentiers de découverte (données compteurs automatiques RNVL) :

Evolution de la fréquentation annuelle :



Sur l'ensemble de la période 2011-2017 **le sentier le plus fréquenté est celui de Pouilly-sur-Loire** légèrement devant celui d'Herry¹ jusqu'en 2013, puis de façon plus marquée ensuite. La fréquentation annuelle du sentier de La Charité-sur-Loire reste largement inférieure à celle des deux autres. En 2017 elle ne représente que la moitié de la fréquentation du sentier d'Herry et un tiers de la fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire (13,6% de la fréquentation totale des trois sentiers).

¹ Sur le sentier d'Herry, le compteur est placé à l'entrée du sentier qui est également le lieu de sortie pour le public ; les données sont donc systématiquement divisées par deux sur chaque tranche horaire pour éviter d'éventuels double-comptage. Par ailleurs, depuis fin 2014, un berger et ses brebis fréquentent périodiquement le site des Saulières et peuvent passer occasionnellement sur le compteur automatique du sentier d'Herry. Afin d'éviter un biais trop important, les données supérieures à 25 passages/tranche horaire pendant les périodes de présence du troupeau sont supprimées (en 2017 cela représente 77 passages).

L'évolution de la fréquentation sur les trois sentiers est assez disparate :

La fréquentation du sentier d'Herry est en diminution progressive et constante depuis 2012. Elle a chuté d'un tiers entre 2012 et 2017 et ce malgré la proximité de l'itinéraire Loire à vélo et l'implantation d'un panneau d'information à l'intersection de cet itinéraire et du chemin d'accès au sentier. Ceci pourrait être lié à une diminution de la communication (document d'accompagnement en fin de stock et non identifié à la réserve naturelle), à une perte d'attractivité (fermeture des milieux naturels, qualité du chemin d'accès) et/ou à un changement dans les usages liés à cet accès (seul accès à la Loire sur la commune pour les pêcheurs, promeneurs etc...).

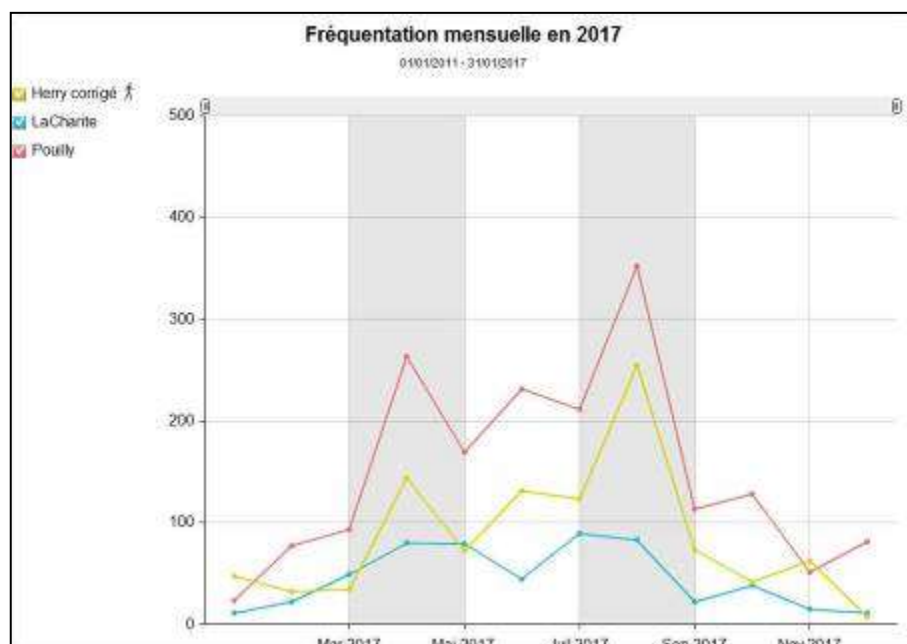
La fréquentation du sentier de La Charité-sur-Loire a fortement diminuée entre 2011 et 2013 pour remonter ensuite jusqu'en 2016 et retrouver un niveau équivalent en 2017. Son attractivité reste faible. Ceci s'explique possiblement du fait d'une diversité d'activités touristiques sur la commune de La Charité-sur-Loire, de la présence de nombreux autres accès à la Loire, d'un déficit de communication (diffusion du document d'accompagnement limitée et payante) et d'attractivité (distance du centre-ville, manque de contenu pédagogique).

La fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire a d'abord baissé d'un tiers entre 2011 et 2013, pour remonter au-delà en 2014 et 2015 et baisser à nouveau. Ce sentier bénéficie d'une communication et d'une attractivité plus importante (large diffusion du document d'accompagnement identifié à la réserve naturelle, contenu pédagogique, lien avec le Pavillon du Milieu de Loire, diversité et ouverture des milieux naturels). Ce sentier est par ailleurs utilisé régulièrement par les animateurs du Pavillon du Milieu de Loire avec des groupes.



Sentiers de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire – auteurs : Y. Rivière, N. Pointecouteau/Cen B

Fréquentation mensuelle en 2017 :



La fréquentation des trois sentiers se concentre sur le printemps-été : la période d'avril à août représente entre 68 et 71% de la fréquentation annuelle selon les sentiers).

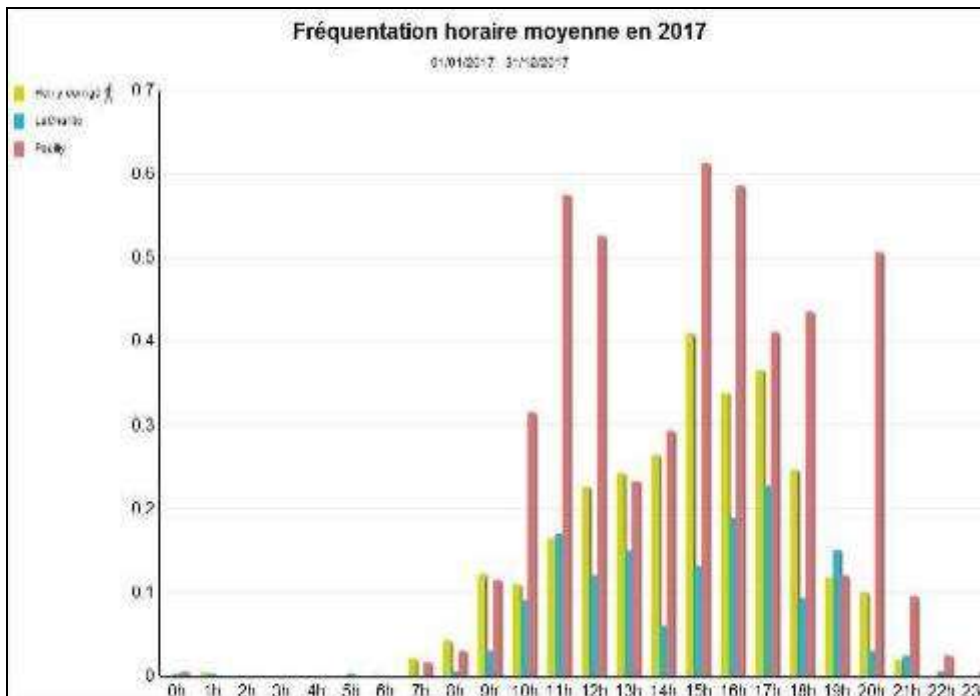
L'évolution mensuelle de la fréquentation sur les sentiers de Pouilly-sur-Loire et Herry est assez similaire. Les mois les plus fréquentés sont les mois d'Avril et Août suivi par les mois de Juin et Juillet, d'assez près pour

le sentier d'Herry mais avec une différence plus importante sur le sentier de Pouilly-sur-Loire.

Sur le sentier de La Charité-sur-Loire, les mois les plus fréquentés sont les mois d'Avril, Mai ainsi que Juillet et Août à niveau quasiment équivalent.

Le sentier de La Charité-sur-Loire est peut-être davantage fréquenté par des riverains, simplement influencés par la météo que par des résidents secondaires ou visiteurs de passage davantage influencés par les périodes de congés.

Fréquentation horaire en 2017 :

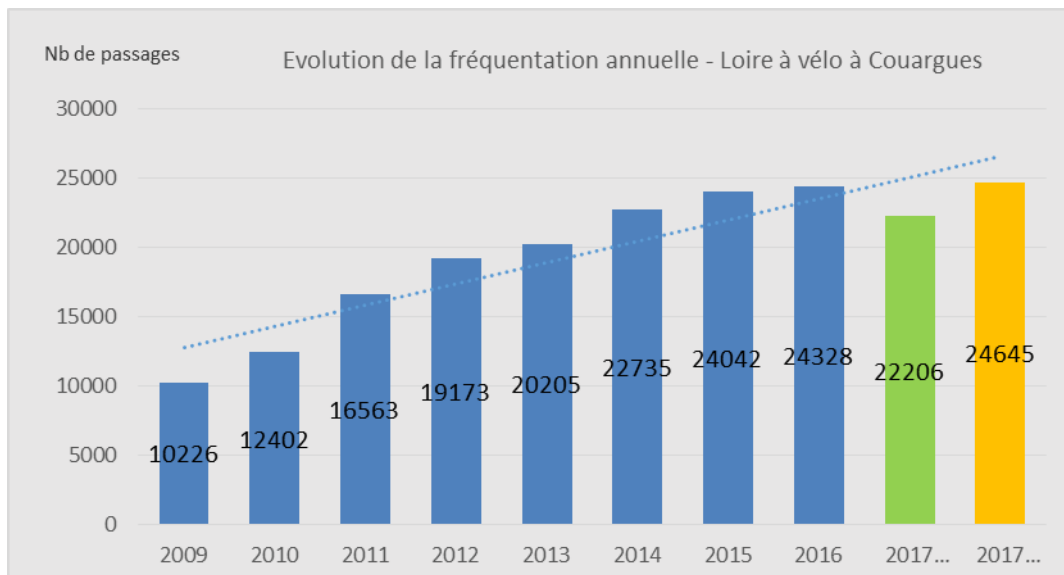


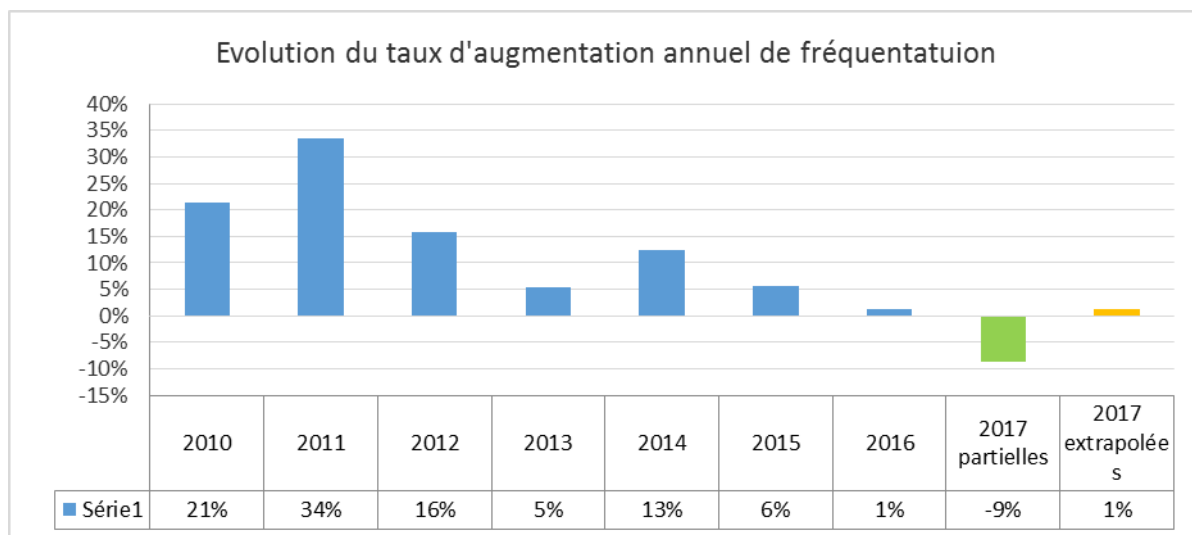
Les périodes de la journée les plus fréquentées en 2017 sur chaque sentier sont les suivantes :

- sentier de Pouilly-sur-Loire : 11h-17h, 20h-21h et dans une moindre mesure 17h-19h,
- sentier d'Herry : 15h-18h,
- sentier de La Charité-sur-Loire : de façon moins marquée 11h-12h, 16h-18h.

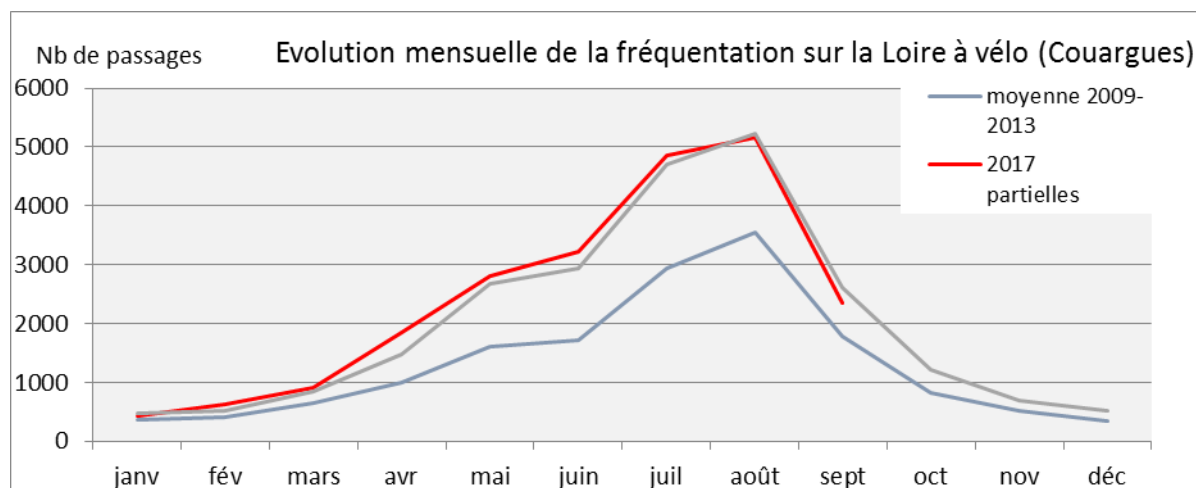
Fréquentation de la Loire à Vélo :

Le suivi de la fréquentation sur la Loire à vélo se fait grâce à un parc d'éco compteurs géré par le Conseil Départemental du Cher, gestionnaire de l'itinéraire. L'un d'entre eux est positionné à Couargues en limite de la réserve naturelle.



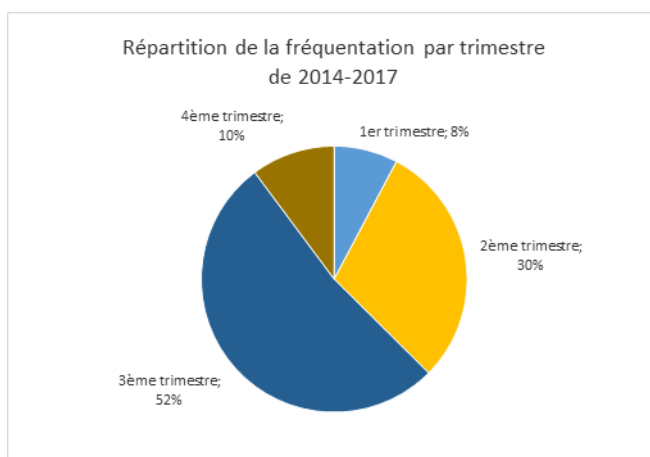


La fréquentation totale annuelle est en augmentation depuis 2009 jusqu'en 2016. Après deux années de forte augmentation suite à l'ouverture de cet itinéraire, le taux d'augmentation annuel s'est progressivement affaibli. A ce jour les données 2017 sont encore partielles (Janvier à Septembre), mais au vu de la fréquentation moyenne observée sur les mois d'octobre à décembre de 2014 à 2016 (2439 passages), il est probable que la fréquentation 2017 se situe aux alentours de 24 645 passages, ce qui confirmerait une tendance à la stabilisation.



La fréquentation mensuelle 2017 est très équivalente à la fréquentation mensuelle moyenne observée entre 2014 et 2017 avec une première augmentation sur les mois de mai et juin et un pic de fréquentation en juillet et août. Ainsi depuis 2014, la fréquentation se répartie essentiellement sur la période estivale avec plus de 50% de la fréquentation, et pour 1/3 au printemps.

Le pic de fréquentation mensuel en 2017 représente 5 159 passages, soit 166 passages journaliers en moyenne.



Conclusions :

Ces informations permettent essentiellement de connaître l'utilisation des équipements de découverte actuels sur la RN et son évolution dans le temps. Elles ne permettent pas de connaître la fréquentation globale sur la réserve naturelle, ni de donner une indication sur son évolution qui peut être différente entre sites équipés et non-équipés.

Les données de fréquentation sur les sentiers seules ne permettent pas de vérifier que ces équipements jouent un rôle dans la canalisation de la fréquentation (nécessité de comparaison avec la fréquentation « hors sentiers »).

Enfin l'emplacement des compteurs n'a pas été étudié à l'origine dans le but de vérifier la compatibilité de la fréquentation avec les enjeux de quiétude mais de manière à bien distinguer le public fréquentant les parcours (compteurs placés en milieu de parcours).

L'installation de compteurs complémentaires sur les accès fréquentés (*selon le niveau de fréquentation estimé en 2005 et à dire d'expert*), donnant sur des zones de pénétration importante en surface et/ou sur des zones de sensibilité de la faune au dérangement, reste donc nécessaire pour pouvoir identifier les zones d'incompatibilité potentielle entre fréquentation et préservation.

Partenaires : Conseil Général du Cher (pour l'itinéraire « Loire à vélo »).

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

Poursuite des relevés et analyse des données des compteurs sur les sentiers, récolte et analyse des données externes de fréquentation (Loire à Vélo, clubs et loueurs canoë-kayak). Installation de compteurs automatiques complémentaires en fonction des moyens mobilisables. A noter : les actions *CC 5.2.2 Elaboration de documents de découverte de la RN* et *CC 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte*, devraient permettre de redonner davantage d'attractivité aux sentiers et ainsi de mieux canaliser une partie de la fréquentation. Initialement programmées en 2018 dans le plan de gestion, leur réalisation dépendra de la possibilité de mobiliser les financements nécessaire (domaine non prioritaire dans le calcul de la dotation de l'état).

PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale

Descriptif de la mesure :

Il s'agit de proposer ou de répondre aux demandes d'animations et d'interventions auprès du jeune public en situation scolaire de tous les niveaux (*de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur*) ou hors scolaire.

Ceci passe par :

- la valorisation et l'implication de différents acteurs locaux d'éducation à l'environnement et de découverte nature,
- l'intervention des gestionnaires auprès des publics et sur des thématiques complémentaires à cette offre (collégiens, étudiants et universitaires/ dynamique fluviale et végétale, fonctionnement et évolution du fleuve, missions des gestionnaires).

Les interventions sur site seront privilégiées par les gestionnaires. La participation à la mise en œuvre d'actions du plan de gestion pourra être proposée.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

L'équipe de gestion de la réserve naturelle a mené les interventions suivantes :



Visite Lycée agricole de Cosne-sur-Loire – auteur : B. Fritsch/Cen B

- Le 17 janvier : le garde technicien est allé présenter les métiers de l'environnement et sur les réserves naturelles en particulier lors du Forum des métiers au Collège Adam Billaut de Nevers (45 élèves)

- Le 4 mai, une classe de terminale Bac professionnel « Production animale » du Lycée agricole de Cosne-sur-Loire a été accueillie pour une présentation du pâturage extensif itinérant en bord de Loire et le lien avec la gestion des espaces naturels par le garde technicien et le berger (17 élèves).

En 2017, le Pavillon du Milieu de Loire a mené 104 animations pour le jeune public (2 293 élèves), dont 79 pour les scolaires du primaire et de la maternelle (1824 élèves).

Partenaires : Past'horizons, Pavillon du Milieu de Loire.

PERSPECTIVES: intervention de l'équipe RNVL temporairement suspendue en 2018.
Poursuite sur RNVL des interventions par le pavillon du milieu de Loire.

Descriptif de la mesure :

Un programme annuel d'animations permettra de sensibiliser et d'informer les usagers et riverains sur les enjeux de la RN et les actions des gestionnaires.

Les propositions d'animations seront intégrées dans les divers programmes et supports des acteurs locaux (offices de tourisme, communes, pays, conseils départementaux...) et régionaux (Cen Bourgogne et Centre-Val de Loire, Bourgogne Nature, Conseils régionaux, Graine Centre...) ainsi que dans les sites et documents des manifestations (*Fête de la Nature, Fête de la Science, Journées du patrimoine...*).

Une réflexion sera menée sur l'édition de supports de communication (*affiche, flyer...*) et d'un calendrier en ligne rassemblant les animations des différents acteurs sur le territoire.



Actions réalisées en 2017 et résultats :

L'équipe de la réserve naturelle a proposé 11 animations rassemblant 116 personnes venant de la Nièvre ou du Cher (résidents permanents ou secondaires) et essentiellement riveraines de la Loire.

Les thématiques proposées étaient les suivantes : oiseaux nicheurs des grèves, photographie naturaliste, découverte de la réserve naturelle, impact des déchets en milieu naturel, faune et flore exotiques envahissantes, évolution de la forêt alluviale, gestion des pelouses et prairies par le pâturage. Les animations ont pris la forme de deux visites guidées, trois points d'observation des oiseaux, un chantier, trois conférences, et l'annonce de deux transhumances.



Balade photo sur la réserve naturelle, auteur : Serge Egard

Ces animations étaient organisées dans le cadre d'événements locaux à nationaux : «J'aime la Loire propre», Fête de la Nature, Fête de la Loire et Café du patrimoine à La Charité-sur-Loire, Foire aux vins de Pouilly-sur-Loire, Journées européennes du patrimoine, Fête de la Science.

Une visite guidée était complète et n'a pu accueillir l'ensemble des personnes qui souhaitent y participer. Aucune animation n'a dû être annulée par manque de participants.

Le programme des animations sur la RNVL est intégré aux programmes papiers et sites internet des Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et de nombreux partenaires (offices de tourisme, associations, collectivités territoriales...) ainsi que sur différents documents de communication et sites internet des événements (fête de la nature, fête de la Science, journée du patrimoine...).



Visite guidée à La Charité-sur-Loire, auteur : Miguel Surmont

L'équipe Cher-Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a proposé deux visites guidées sur le secteur de la réserve naturelle, sur les amphibiens dans le cadre de Fréquence grenouille et pour une découverte automnale du site des Saulières (5 personnes).

Le Pavillon du Milieu de Loire a organisé 50 animations pour le grand public (911 personnes), dont 6 pour des groupes de personnes en situation de handicap (65 personnes). Ces animations peuvent s'appuyer sur des thématiques plus larges (cuisine sauvage, vannerie, marine de Loire...) et n'ont pas toutes lieu sur le terrain (conférence, chantier de construction et activités en salle, vernissage d'expositions...). A noter : une conférence organisée au Pavillon du Milieu de Loire sur la Loutre d'Europe par la Société d'histoire naturelle d'Autun dans le cadre du Printemps du Castor.

Partenaires :

Les communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Tracy-sur-Loire et Herry, la société de chasse et l'association sportive et culturelle de Mesves-sur-Loire, les APPMA de Pouilly-sur-Loire et La Charité-sur-Loire, le Pavillon du Milieu de Loire, la Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage, la Fédération des Chasseurs de la Nièvre, le club AGORA-photo, la Cité du Mot, le Syndicat Viticole de Pouilly-sur-Loire, Past'horizons, les Offices de tourisme de La Charité-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire.

PERSPECTIVES : action de l'équipe RNVL temporairement suspendue en 2018.

Poursuite de ce type d'actions par l'équipe Cher-Indre du Centre Val de Loire et par le Pavillon du Milieu de Loire.

MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNNV et d'actualités sur sa gestion via divers supports

Descriptif de la mesure :

Il s'agit d'utiliser divers supports et médias pour informer les usagers habituels ou occasionnels et les riverains de l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte.

Il s'agit :

- d'intégrer ou de s'assurer du maintien et de l'actualisation d'informations générales dans divers sites internet et documents des gestionnaires ou d'acteurs et dans divers guides à portée plus large,
- de diffuser des informations d'actualité via la presse et des médias locaux, les pages et sites internet consacrées à la réserve naturelle, les vitrines des panneaux et bornes d'information, mailing, lettres électroniques, bulletins municipaux etc...,
- créer une page Facebook dédiée à la réserve naturelle,
- organiser des opérations de lancement ou inaugurations lié à certaines actions du plan de gestion,
- diffuser divers documents.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

- Depuis Septembre 2015, la chaîne de radio RCF Nièvre propose en partenariat avec le Cen Bourgogne, une émission mensuelle consacrée aux « espaces naturels de Bourgogne » présentée par Olivier Guillaume. En 2017 une quatrième émission a été consacrée à la réserve naturelle sur le thème de la forêt alluviale et de l'étude de son évolution, le 9 octobre avec le garde-technicien-animateur (note et émission disponibles sur <http://www.cen-centrevaldeloire.org/la-reserve-naturelle-du-val-de-loire>).

- La transmission d'informations à la presse et média locaux (trois hebdomadaires, deux quotidiens, France3 Nevers et le Magazine Lire & Terroirs), a concerné essentiellement la sortie des programmes d'animations des gestionnaires de la réserve naturelle et chaque animation organisée sur son territoire et à proximité, ainsi qu'un bilan de fin de saison concernant le pâturage sur les pelouses et prairies. Ces informations sont également transmises à une liste de diffusion d'environ 345 contacts (partenaires techniques, riverains, élus).

Ces actualités sont enfin régulièrement mises en ligne sur le site des Réserves Naturelles de France (<http://www.reserves-naturelles.org/val-de-loire>) et sur les sites des deux Conservatoires (Cen Bourgogne <http://www.cen-bourgogne.fr> et Centre-Val de Loire <http://www.cen-centre.org>), ainsi que dans leurs lettres électroniques ou réseaux sociaux. Certains partenaires relaient également ponctuellement ces actualités sur leur site internet.

- Le conservateur a été interviewé par un journaliste concernant la fréquentation nautique et la protection des oiseaux des grèves, donnant lieu à un article dans la presse locale (La Voix du Sancerrois et le Régional de Cosne et du charitois – cf. annexe 2).

- L'exposition « La Réserve Naturelle du Val de Loire : quelle diversité ! » a été mise à disposition à l'occasion d'une journée de nettoyage des bords de Loire organisée par l'Adapei à Tracy-sur-Loire.

- Les documents et plaquettes d'informations ont été diffusés par l'Office de tourisme de Pouilly-sur-Loire pour les bourses d'échange de la Nièvre, du Cher et de l'Yonne. Des envois ou tournées de dépôts complémentaires ont été effectués par l'équipe de la réserve naturelle.

	nb diffusés
<i>Programme d'animation Cen Bourgogne</i>	625
<i>Programme d'animation Cen Centre-Val de Loire</i>	505
<i>Dépliant de présentation RNNV (français)</i>	2658
<i>Dépliant de présentation RNNV (anglais)</i>	608
<i>Dépliant de présentation RNNV (allemand)</i>	846
<i>Dépliant de présentation RNNV (hollandais)</i>	644
<i>Dépliant « Les sentiers du milieu de Loire »</i>	792
<i>Dépliant « Les Saulières » (sentier Herry)</i>	57

Cette diffusion est complétée par celle effectuée directement par les sièges des Conservatoires ou l'antenne Cher-Indre du Cén Centre-Val de Loire. Ces documents sont également consultables en ligne sur les sites des gestionnaires.

PERSPECTIVES: Action reconduite en 2018

Poursuite de la diffusion d'information et de documents.

CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à maintenir les éléments de signalétique dans un bon état (remplacement d'éléments détériorés) mais également de les améliorer (renforcement de la signalétique, mise à jour des panneaux, amélioration de la lisibilité des éléments).

Actions réalisées en 2017 et résultats :

L'entretien des signalétiques réglementaires et informatives à partir des accès et limites de la réserve naturelle s'est poursuivi en 2017. Il a consisté essentiellement cette année, sur les accès pédestres connus, en du remplacement d'éléments détériorés ou tombés au sol, comme les bornes de limite en chêne, les panneaux d'entrée métalliques, ou le rafraichissement des autocollants réglementaires (photo ci-contre, CH-CENB).



La pose de flèches directionnelles au milieu du fleuve indiquant le camping de Pouilly-sur-Loire, à destination des randonneurs nautiques, a été faite au mois de juin (photo ci-contre, BF-CENB). La configuration de la Loire et l'écoulement suffisant des chenaux ont permis la pose d'une première flèche dans le courant du chenal principal et d'une seconde en prolongement, sur la grève du stade de foot indiquant la direction du camping. Cette opération s'adapte chaque année à la configuration de la Loire, en concertation avec le gérant du camping. Un complément sera nécessaire en 2018 pour matérialiser l'accès exact au camping par l'entrée nord qui se fait par un passage à travers la végétation en extrémité de grève, que certains randonneurs nautiques n'ont pas su trouver malgré la présence des flèches directionnelles.

Le suivi et l'entretien des trois sentiers de découvertes (La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Herry), sont réalisés par l'équipe de la réserve naturelle pour la petite maintenance (entretien du mobilier existant et petits bûcheronnage-débroussailllements). Les services techniques des communes de La Charité-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire ainsi que des prestataires extérieurs assurent un broyage régulier pour garantir aux visiteurs de bonnes conditions de cheminement.



PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

SP 5.3.5 Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle

Descriptif de la mesure : il s'agit lors de tournée de surveillance par voie terrestre (voiture, vélo et à pied) et aquatique (canoë) :

- d'effectuer un travail de prévention auprès du public fréquentant la réserve naturelle en lui expliquant les principes et les raisons de la réglementation.
- si nécessaire de verbaliser les contrevenants

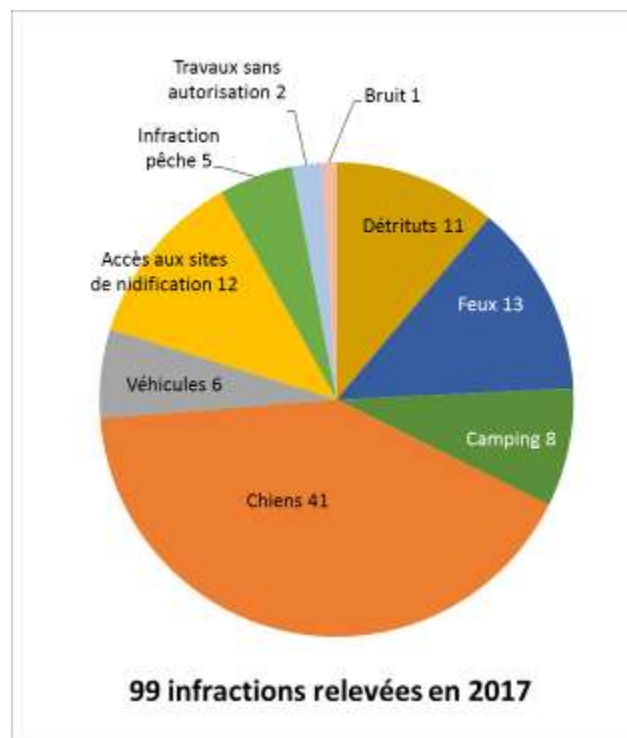
Actions réalisées en 2017 et résultats :

Au total, 99 infractions ont été relevées en 2017 par les agents de la réserve naturelle et de l'ONCFS du Cher et de la Nièvre. Depuis 2016, un ratio a été calculé pour pondérer le nombre d'infractions avec la pression d'observation sur le terrain (toutes actions de présence sur le terrain confondues et uniquement pour les observations des agents de la réserve naturelle ; cf. tableau ci-contre). Le nombre d'infractions relevées par jour de terrain est passé de 1,73 en 2016 à 0,82 en 2017, ce qui laisserait penser à une assez forte baisse des infractions sur la réserve naturelle.

	2016	2017
nb infractions	121	75
nb jours-agents	70	92
ratio	1,73	0,82



L'introduction de chiens reste l'infraction la plus récurrente mais est à peu près dans les mêmes proportions que 2016 (baisse de 6%). Les dépôts de débris ont augmenté (en proportion, 10%). L'année 2017 a connu de nombreuses infractions relatives à l'accès au seul site de nidification de sternes de la réserve naturelle situé devant le pont de Pouilly-sur-Loire.



Des tournées de surveillance ont été réalisées pendant la saison estivale, période de forte fréquentation touristique. Les agents des services du Cher et de la Nièvre de l'ONCFS et de l'AFB ont effectué des visites sur la réserve naturelle à l'occasion de leurs missions dans le val de Loire. Aucune opération commune n'a été menée en 2017.

Lors de ces interventions, la prévention et la sensibilisation ont largement été privilégiées. Sur 32 infractions relevées en cours de réalisation, 11 ont été traitées par avertissement oral ou écrit, et 21 ont fait l'objet de procédures par timbre-amende.

Partenaires : ONCFS 58 et 18, AFB.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

IP 5.4.3 Gestion des populations surabondantes de sangliers

Descriptif de la mesure :

Afin de minimiser le risque de dégâts aux cultures par les sangliers se réfugiant sur les parties de la réserve naturelle non ouvertes à la chasse, il s'agit sur ces secteurs, de prélever et de disperser ces sangliers par différents dispositifs. L'intervention des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre en poussées silencieuses et la réalisation de battues administratives si besoin, permettent en parallèle des prélèvements réalisés par les chasses riveraines sur leur territoire respectif de contribuer à la limitation des effectifs de sangliers, jugés surabondants. Les modalités et périodes de mise en œuvre de ces dispositifs sont définies de manière à être le plus compatible avec les enjeux de quiétude pour le reste de la faune de la réserve naturelle.

Éléments de contexte : sur ces bases, les orientations de gestion de la population de sangliers sur la réserve naturelle sont proposés par la formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » issue du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle. Examinées et discutées, elles sont ensuite validées par l'autorité préfectorale pour mise en œuvre par le biais d'arrêtés préfectoraux spécifiques.



Actions réalisées en 2017 et résultats :

Interventions des associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre : dix ont été conduites entre le 12 novembre 2016 et le 5 mars 2017, soldées par un taux de dispersion de 16% de dispersion sur le secteur de l'île du pont la Batte, 64% sur celui de l'île du Lac et 35% sur celui des Loges. Deux sangliers ont été prélevés. Le gestionnaire de la réserve naturelle a assuré la coordination et le suivi du déroulement de ces opérations en lien étroit avec les responsables des associations de chasseurs à l'arc. Les chasses riveraines ont systématiquement été associées et ont participé à raison de 2 à 12 personnes par interventions selon les secteurs. Une participation en hausse. Sur la saison cynégétique 2017-18, 5 nouvelles interventions ont eu lieu entre novembre et décembre 2017.

Les prélèvements par les chasses locales des communes riveraines de la RNNV et les plus proches s'élèvent à plus de 213 sangliers sur toute la saison de chasse. (côté cher : 155 sur 4 communes de l'unité 7.6. Côté Nièvre : 61 sur 4 communes du CTL8. Sources FDC18 et FDC 58).

La formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante » s'est réunie le 27 février 2017 pour faire le point sur la saison 2016-2017. Examen a été fait de l'action des interventions des chasseurs à l'arc, des prélèvements globaux et de l'évolution des dégâts connus à cette date. Compte tenu de tous ces éléments et d'une fréquentation de sanglier jugée importante sur deux secteurs de la RNNV en sortie de saison de chasse, il a été proposé la réalisation entre le 15 et le 31 mars de deux battues administratives restreintes sur ces deux secteurs. A également été reconduit l'ensemble de ces deux dispositifs pour la saison 2017-2018.

Battues administratives « allégées » : elles ont été autorisées par arrêté préfectoral et se sont déroulées les 22 et 24 mars 2017 dans une période où le stationnement d'oiseaux hivernants, migrateurs et nicheurs a été constaté faible. Cinq et quatre sangliers ont été prélevés respectivement sur le secteur de l'île du pont la Batte et sur celui des Loges. En automne 2017, sur le début de la saison cynégétique 2017-18, trois autres battues ont été réalisées les 2, 3 et 6 novembre, sur les secteurs de l'île du lac, de l'île de la Batte et des îlots des Loges-Couargues où, respectivement, ont été prélevés deux, huit et neuf sangliers. Soit un prélèvement pour ces trois battues de 28 sangliers.

Prestataires : Associations des Chasseurs à l'Arc du Cher et de la Nièvre (ACAC & ANCA) ; **Partenaires :** DREAL Bourgogne-Franche Comté, DDT Nièvre & Cher, ONCFS, lieutenants de louveterie, FDC 58 et 18, chasses riveraines locales

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018.

CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès

Descriptif de la mesure :

Cette mesure consiste à assister et suivre de manière administrative et technique les acteurs locaux (collectivités, association) qui souhaitent conduire des opérations d'entretien de berges, des aménagements de points de vue paysagers, aires de pique-nique ou de stationnements, parcours et/ou places de pêche.

Cette action prévue dans le plan de gestion n'était pas affichée au programme d'action 2017. Le temps nécessaire au suivi de cette action qui s'est quand même déroulée cette année a été pris sur l'action MS 6.3.4-suivi des demandes d'autorisation, du fait que la commune de La Charité/Loire a bénéficié en 2016 d'une autorisation de travaux au titre de la réglementation de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

Les travaux de dévégétalisation des quais Foch sur la commune de la Charité-sur-Loire qui ont démarré en 2016 se sont poursuivis en 2017 sur la deuxième partie aval des quais, jusqu'au secteur de Vauvriilly, en rejoignant un ancien chemin d'accès à la partie haute des quais. C'est à nouveau l'entreprise Fréon élagage qui a été missionnée pour la réalisation des travaux. Le gestionnaire de la réserve naturelle a suivi les services techniques de la commune pour les opérations de marquage sur le terrain des arbres et fourrés à supprimer et à conserver. Un bosquet de robiniers a été exclu de la zone d'abattage pour éviter de faire proliférer cette espèce invasive. Les zones ciblées par les travaux ont donc été traitées par de l'abattage des grands sujets avec évacuation des troncs, et par du broyage lourd sur le restant. Quelques arbres et bosquets d'essences typiques (saules, peupliers, ormes,...) ont été conservés ponctuellement le long du linéaire, dont quelques-uns ont été rabattus en arbre têtard.



La seconde partie des quais Foch avant et après les travaux – BF-CENB

La première partie amont des quais qui a été traitée en 2016 a donné lieu à l'expression assez marquée d'une végétation herbacée typique des milieux perturbés : beaucoup d'espèces annuelles invasives ont été observées sur le flanc et le pied de levée. Un jeune foyer de renouée du Japon a été détecté et a fait l'objet ensuite, sur recommandation du gestionnaire, d'un arrachage ciblé préventif. Toutes les parties herbacées de cette première partie de berge ont ensuite été broyées en guise d'entretien post-restauration.

Partenaires : Commune de La Charité-sur-Loire

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

Pour les berges de La Charité-sur-Loire, un passage d'entretien mécanique est ensuite prévu. Un autre secteur est prévu d'être traité, sur la commune de Tracy-sur-Loire.

Descriptif de la mesure :

Accueil de groupes spécialisés (techniciens en environnement, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, naturalistes), sur des sujets en lien avec les enjeux de la RNVL et sa gestion.

Accueil de médias régionaux à nationaux, auteurs, réalisateurs, artistes...

Actions réalisées en 2017 et résultats :

- Deux articles (1 page) sont parus dans L'Azuré (revue du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté) : dans le n° 24 sorti en octobre 2017 sur les nouveaux outils d'inventaire en milieux forestiers, et l'autre dans le n°25 de décembre 2017 sur la gestion pastorale itinérante des pelouses et prairies (revue téléchargeable sur <http://cen-franche-comte.org/revue-lettres-information>).

- Un article de 4 pages consacré à « La Loire, le dernier fleuve sauvage » publié dans le magazine « 30 millions d'amis » de janvier 2017, a été rédigé et richement illustré par Pierre Vernay, suite à différents échanges.

- Un article consacré au nouveau plan de gestion de la réserve naturelle est paru dans le magazine du Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne, le Sabot de Vénus n°46 décembre 2017 (cf. annexe 2).



- Bernard Girard, a accueilli une équipe de journalistes pour un sujet télévisé sur BFMtv concernant le pâturage itinérant (à retrouver ici : <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/une-semaine-en-les-bergers-itinerants-de-la-loire-970497.html>). France3 Bourgogne-Franche-Comté a également fait un reportage à l'occasion d'une transhumance : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre-transhumance-bord-loire-1322811.html> .

- Le Pavillon du Milieu de Loire a organisé, en février et mars, plusieurs journées de formation pour les enseignants des secteurs de La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Donzy (66 personnes).

- Le Pavillon du Milieu de Loire a accueilli le personnel de la communauté de communes « Loire, Vignobles et Nohain » le 4 octobre à l'occasion d'une porte-ouverte (100 personnes).

PERSPECTIVES: action réduite en 2018 pour des questions budgétaires

Partenaires : Pavillon du Milieu de Loire

OLT6 Optimiser la gestion de la réserve naturelle

MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN

Descriptif de la mesure :

La participation des gestionnaires et du personnel de la réserve naturelle à des programmes de conservation au sein de différents réseaux d'espaces naturels est essentielle. L'échange d'information, la mutualisation des expériences, la réalisation de projets communs est une plus-value importante pour la gestion et la valorisation de la réserve naturelle et le travail des gestionnaires.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

RESEAUX :

Revue des gestionnaires d'espaces naturels de Bourgogne Franche Comté « L'azuré » :
L'équipe de gestion de la réserve naturelle, par l'intermédiaire du garde technicien a rejoint le comité de rédaction de cette revue.

Le conservateur et le garde technicien sont respectivement membres des Conseils scientifiques de la réserve naturelle de Saint-Mesmin (45) et du Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire auxquels ils ont chacun participé au moins une fois en 2017 à une session. Ils ont apporté leurs avis et expertises sur différents sujets de gestion et suivis scientifiques abordés lors des séances de ces deux instances.

Séminaire technique du Plan Loire Grandeur nature :

Organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, ce séminaire annuel a porté en 2017 sur la flore ligérienne. Il s'est déroulé dans les locaux de l'INRA d'Orléans sur la journée du 26 septembre. L'équipe de la réserve naturelle a présenté des résultats du suivi sur la dynamique de renouvellement des salicacées (action CS1.0.5). Les services de la DREAL Centre-Val de Loire ont apprécié l'intérêt des résultats présentés et ont souhaité qu'une nouvelle présentation soit faite au club des gestionnaires (Cf ci-dessous)

Club des gestionnaires du lit de la Loire.

Dans la suite du séminaire du Plan Loire grandeur nature, ce réseau de gestionnaires techniques du lit de la Loire, organisé par la DREAL Centre-Val de Loire, a fait appel à l'équipe de gestion de la réserve naturelle pour qu'elle vienne présenter les résultats de leurs suivis. Une nouvelle présentation orale a été faite et a permis aux services de mieux connaître la répartition des classes d'âge des salicacées et de découvrir les déficits réels de certaines classes. Du fait du ciblage direct des travaux de la DDT sur les salicacées (notamment sur le Peuplier noir) par arrachage et/ou broyage, la DREAL Centre-Val de Loire a manifesté le souhait d'intégrer ces résultats dans la définition de la nature et de la localisation précise de leurs travaux, en concertation avec les gestionnaires de la réserve naturelle pour le secteur concerné, mais aussi au-delà.

PROGRAMME :

Pasto'Loire : L'équipe de gestion de la réserve naturelle suit de près l'évolution de ce programme (voir encadré ci-contre) et son déploiement entre Nièvre et Cher et plus particulièrement sur la réserve naturelle via action IP2.1.3 entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés.

Natura 2000 : le gestionnaire de la RN est représenté par le conservateur au sein du comité de pilotage des sites Natura 2000 dont la réserve naturelle est intégrée.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

Pasto'Loire, c'est quoi ?

Le pâturage extensif des bords de Loire est un mode d'entretien des pelouses et prairies ligériennes remarquables pour préserver la biodiversité et maintenir le bon écoulement des eaux, conformément aux objectifs fixés par le Plan Loire grandeur nature et par Natura 2000.

Le projet Pasto'Loire, rassemble aujourd'hui, de nombreux acteurs : Conservatoires d'espaces naturels, Chambre d'agriculture, Eleveurs, collectivités, services de l'état..

Tous sont réunis afin d'étendre, sur de plus grandes surfaces à préserver, la mise en place de cette pratique traditionnelle reconnue et ce, dans le cadre d'une économie d'élevage durable.

www.pasto-loire.org

MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire

Descriptif de la mesure :

Les actions de la gestion de la réserve naturelle peuvent répondre et s'inscrivent dans divers programmes de gestion intégrée du cours de la Loire (Plan Loire, SDAGE-contrat de milieu ...) à différentes échelles territoriales. A l'échelle départementale, il s'agit selon les sollicitations de participer aux commissions de gestion d'activités humaines.

Actions réalisées en 2017 et résultats :

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES :

Le conservateur de la RNVL est membre de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage de la Nièvre et de la commission « Pêche » de la Nièvre, en tant que personne qualifiée. A ce titre, il a été amené à donner en 2017, différents avis sur divers sujets de gestion cynégétique et halieutique.

Au sein de la Mission Inter Service de l'Eau et de la Nature de la Nièvre, il représente également la mission réserve naturelle et le rapportage des missions de police au sein de cette instance.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

MS 6.3.1 Animation des instances de la gouvernance de la RN

- La préparation et l'animation d'une réunion annuelle du comité consultatif de gestion. Ce dernier s'est déroulé sur la matinée le 30 juin 2017 à Tracy/Loire. Ont été présentés et validés, le bilan d'activité et financier 2016 et le plan de gestion 2017-2016. Un temps a été dédié à l'examen des éléments pour l'élaboration d'un arrêté préfectoral autorisant la destruction d'espèces animales exotiques envahissantes.
- La préparation et l'animation de la réunion de la formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante ». Ce groupe s'est réuni une fois le 27 février 2017, en sous-préfecture de Cosne/Loire (cf fiche action IP5.4.3 et annexe 1).
- Le conseil scientifique de la RNVL n'a pas été réuni formellement. En 2017, les membres ont été sollicités selon leurs compétences pour relire les fiches actions du plan de gestion à caractères scientifiques avant la finalisation et la validation du nouveau plan de gestion. Son renouvellement de composition a été faite par arrêté préfectoral du 8 juin 2017 pour une durée de 3 ans

En parallèle à ces trois instances officielles, le groupe de pilotage technique composé des directeurs des deux Conservatoires et de l'équipe locale de gestion de la réserve naturelle auxquels sont associés en cas de besoin les services de la DREAL et des DDT, s'est réuni deux fois pour programmer et suivre régulièrement la mise en œuvre technique, financière et administrative de la gestion (cf. action MS 6.3.6)

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets

Descriptif de la mesure :

Cette action se concrétise au travers de la mise en œuvre de différentes actions du plan de gestion où l'équipe de gestion de la réserve naturelle est en contact avec les différents partenaires. En dehors d'action fléchées spécifiquement par le plan, le maintien du relationnel avec les partenaires locaux est assuré par des contacts réguliers du personnel de la réserve naturelle avec les acteurs locaux, riverains et propriétaires à l'occasion de missions de terrain, d'animations, de suivis de projet.

La participation à des manifestations locales et des assemblées générales d'associations locales concernées par la réserve naturelle sont également l'occasion de rappeler les missions, rôles, enjeux, objectifs et actions de la réserve naturelle.

Accompagnement de projets :

- La commune de Tracy-sur-Loire a débuté une réflexion sur l'amélioration de l'entretien de la végétation et l'aménagement d'un ancien remblai au droit du hameau des Loges, pour une valorisation paysagère, touristique et sociale. Le Conservateur a été sollicité pour accompagner ce projet. Deux réunions de terrain (Juillet et Octobre) avec des représentants des riverains et de la collectivité, suivies d'échanges réguliers avec cette dernière se sont tenus pour recueillir les souhaits de chacun et préfigurer un projet d'entretien de la végétation et d'aménagement des différents espaces annexes à ce lieu (zone de stationnement, point de vue, espace détente). *Ce projet sera conduit en 2018 dans l'action CI 5.5.1 aménagement et entretien des accès du nouveau plan de gestion.*

- Dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg de la Charité-sur-Loire menée par la commune, le conservateur et la chargée de communication ont participé à une réunion de travail (19/01/2017) où le lien a été fait avec les enjeux, objectifs et actions de la réserve naturelle pour la conduite d'aménagements actuels et à venir initiés par la collectivité

- L'espace muséographique du Pavillon du Milieu de Loire (Pouilly-sur-Loire) a été réaménagé. Un espace dédié à la réserve naturelle a été maintenu avec le meuble d'origine (maquette 3D d'un îlot de nidification des oiseaux des grèves, rouleau « agenda des sternes », deux écran tv) et les deux kakémonos « Une semaine avec l'équipe de la réserve naturelle » et « Aujourd'hui la terre de demain » sur le réseau des réserves naturelles de France. Ces éléments sont complétés par les 13 aquarelles originales encadrées de l'illustrateur animalier Benoît Perrotin, deux diaporamas réalisés pour l'occasion sur l'évolution du fleuve et sur la faune et la flore de la réserve naturelle (en remplacement des vidéos précédentes situées dans le meuble) et l'extrait du magazine télévisé « Des Racines et des ailes » sur la réserve naturelle projeté sur grand écran.

- Deux personnes de l'Agence de développement touristique de la Nièvre ont été accompagnées sur le terrain le 19 juillet pour la réalisation d'articles, de photos et de vidéos permettant d'illustrer leurs différents supports de communication.

- Des images ont été envoyées pour une exposition permanente à la Tuilerie, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Pays Loire Val d'Aubois à La Guerche-sur-L'aubois

- La maison de site du Mont-Gerbier-de-Jonc (*Haute-Loire*) a sollicité la chargée de communication pour valider des textes d'un espace muséographique.



PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

MS 6.3.4 Suivi des demandes d'autorisations

Descriptif de la mesure :

Certains types de travaux, exercices d'activités et pratiques humaines, prélèvements-introductions d'espèces... sont soumis à différents régimes de déclaration et d'autorisation au titre de la réglementation « réserve naturelle » prévue par le décret de création de la réserve naturelle du Val de Loire et par le code de l'environnement. L'équipe de gestion est consultée et donne des avis et des prescriptions auprès des services de l'Etat en charge de l'instruction des procédures d'autorisation et de déclaration spécifique à la réserve naturelle.

Pour cette année, elle a été sollicitée pour les déclarations de travaux suivants :

- Entretien du lit de la Loire (voir action IP1.1.1) par la DDT 58
- L'entretien de la végétation des Quais Foch à La Charité-sur-Loire par la commune (voir action CI 5.5.1 Aménagement et entretien des berges et des accès)
- L'exploitation d'une peupleraie cultivée par un propriétaire privé sur la commune de Mesves-sur-Loire dans le cadre de l'action IP 3.2.1 : Suppression des pieds isolés de Peuplier noir cultivars et hybridés et reconversion des peupleraies
- Accompagnement de la DDT58 dans une procédure de délimitation du domaine public fluvial avec un propriétaire.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018

MS 6.3.6 Gestion administrative, matérielle et financière

Des actions courantes sont nécessaires à la gestion de la réserve naturelle et mobilisent les personnels de la réserve naturelle. Elles se sont principalement composées en 2017 de :

- La réalisation du bilan d'activités et financier annuel, le montage de la programmation annuelle et du dossier de demande de subvention, l'élaboration et le suivi des plannings de travail du personnel concerné, le suivi des facturations et de la comptabilité.

- La maintenance des outils de travail et des locaux de la réserve naturelle :

A noter pour cette année 2017, que sur ce volet le conservateur a été mobilisé sur la coordination et la logistique de changement de lieu des bureaux de gestion de la réserve naturelle dans des nouveaux locaux acquis en mars 2017 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, sur la commune de la Charité-sur-Loire au 44 rue du Puits Charles.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, ont été rassemblées sur ce site, les missions réserves naturelles, natura 2000 et animation territoriale des deux conservatoires sur l'axe Loire-Allier de la Nièvre et du Cher.

A leur côté, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a implanté la brigade nord de son service département de la Nièvre. Une belle occasion de mutualiser les moyens et les compétences.

A été rattaché à cette action, le temps de l'équipe pour finaliser la rédaction du plan de gestion sur le 1^{er} semestre 2017 et pour accompagner les différentes étapes de validation durant le 2^{ème} semestre (consultation des Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel, consultation du public). Les différentes remarques de ces consultations ont été intégrées dans une version définitive du plan de gestion qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'approbation le 27 décembre 2017.

Le plan de gestion est désormais téléchargeable sur les pages internet de la réserve naturelle sur les sites des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et Centre Val de Loire et de Réserves Naturelles de France.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2018.

Bilan Financier 2017

Objectifs	code	Intitulé action	COUT action	Coût Objectif
OLT 1 FAVORISER UNE DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE et MAINTENIR LES RÔLES ECOLOGIQUES DE LA RN POUR LES HABITATS ET ESPÈCES DU LIT VIF	CS 1.0.1	Suivi de l'évolution des formes fluviales	4 345 €	18 422 €
	CS 1.0.5	Suivi de la dynamique de renouvellement des saulaies blanches	4 044 €	
	CS 1.0.12	Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants du lit vif	5 023 €	
	CS 1.0.13	Suivi annuel des gomphidés de la RNVL	822 €	
	IP 1.1.1	Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	1 867 €	
	PR 1.1.2	Accompagnement de l'extension du projet Bio-Mareau sur la Loire moyenne	667 €	
	IP 1.2.1	Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection des sites de nidification des oiseaux des grèves	989 €	
	IP 1.2.2	Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada	664 €	
OLT 2 : MAINTENIR ET AMELIORER LA MOSAIQUE DE MILIEUX OUVERTS HERBACES ET LEUR FLORE ASSOCIEES	IP 2.1.1	Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette	280 €	5 735 €
	IP 2.1.3	Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés	5 456 €	
OLT 3 : GARANTIR LA NATURALITE DES BOISEMENTS ALLUVIAUX	CS 3.0.1	Evaluation décennale de l'état de conservation des boisements alluviaux à bois dur	15 129 €	15 129 €
OLT 5 RENFORCER L'ANCRAGE LOCAL DE LA RESERVE NATURELLE	CS 5.0.2	Suivi de la fréquentation	749 €	44 761 €
	PA 5.1.1	Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale	710 €	
	PA 5.2.1	Animations pour les riverains et usagers	11 638 €	
	MS 5.2.7	Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualité sur sa gestion via divers supports	11 736 €	
	MS 5.2.9	Edition d'un document de communication du PG	742 €	
	CI 5.3.1	Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	1 337 €	
	SP 5.3.4	Proposition de mesures complémentaires précisant la réglementation de la RN	0 €	
	SP 5.3.5	Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	8 859 €	
	MS 5.4.2	Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte et de l'utilisation de l'image de la RN	82 €	
	IP 5.4.3	Gestion des populations surabondantes de sangliers	8 757 €	
	MS 5.5.4	Accueil de groupes et médias	151 €	
OLT 6 OPTIMISER LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE	MS 6.1.1	Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	7 081 €	113 273 €
	MS 6.2.1	Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	700 €	
	MS 6.3.1	Animation des instances de gouvernance de la RN	6 325 €	
	MS 6.3.2	Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets	6 349 €	
	MS 6.3.4	Suivi des demandes d'autorisations	1 440 €	
	MS 6.3.5	Définition de la politique pénale et participation aux MISEN 58 et 18	646 €	
	MS 6.3.6	Gestion administrative, matérielle et financière	90 731 €	
TOTAL 29 actions			197 321 €	

Bilan budget 2017 (suite)

répartition par DOMAINE D'ACTION	Cout
SP : Surveillance et Police de la nature 2 actions	8 859 €
El : Etude et Ingénierie 0 action	
PR : Participation à la Recherche scientifique 1 action	667 €
IP : Intervention sur le Patrimoine naturel 5 actions	18 013 €
CI : Création et maintenance d'Infrastructures d'accueil 1 actions	1 337 €
PA : Prestation d'accueil et Animation 2 actions	12 348 €
CS : Connaissance et Suivi du du patrimoine naturel 6 actions	30 113 €
MS : Management et Soutien 10 actions	125 984 €
TOTAL 29 actions	197 321 €

répartition par FINANCEURS	
ETAT (DREAL Bourgogne Franche Comté)	183 005 €
EUROPE Feder	14 316 €

répartition par GESTIONNAIRES	
Cen Bourgogne	142 633 €
Cen Centre-Val de Loire	54 688 €

Budget prévisionnel 2018

Objectifs	code	Intitulé action	COUT action	Coût Objectif
OLT 1 FAVORISER UNE DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE et MAINTENIR LES RÔLES ECOLOGIQUES DE LA RN POUR LES HABITATS ET ESPÈCES DU LIT VIF	CS 1.0.12	Suivi annuel des oiseaux hivernants du lit vif	2 676 €	11 568 €
	CS 1.0.12	Suivi annuel des oiseaux nicheurs du lit vif	2 676 €	
	CS 1.0.13	Suivi annuel des gomphidés de la RNVL	1 617 €	
	IP 1.1.1	Réalisation de travaux de restauration de la dynamique fluviale	752 €	
	IP 1.2.1	Elaboration, mise en œuvre et animation du dispositif de protection des sites de nidification des oiseaux des grèves	3 051 €	
	IP 1.2.2	Contrôle présence et régulation de la population nicheuse de Bernache du Canada	795 €	
OLT 2 : MAINTENIR ET AMELIORER LA MOSAIQUE DE MILIEUX OUVERTS HERBACES ET LEUR FLORE ASSOCIEES	IP 2.1.1	Gestion mécanique annuelle du Solidage glabre sur les prairies des Saulières et Vauvrette	0 €	17 229 €
	IP 2.1.3	Entretien pastoral et mécanique des milieux ouverts herbacés	0 €	
	CS 2.1.4	Suivi technique de la gestion pastorale	3 095 €	
	IP 2.1.5	Restauration (mécanique ou pastorale) de surfaces de pelouses-prairies	9 000 €	
	IP 2.1.5	Restauration (mécanique ou pastorale) de surfaces de pelouses-prairies	5 135 €	
OLT 3 : GARANTIR LA NATURALITE DES BOISEMENTS ALLUVIAUX	CS 3.0.1	Evaluation décennale de l'état de conservation des boisements alluviaux à bois dur	19 178 €	19 975 €
	IP 3.2.1	Suppression des pieds isolés de Peuplier noir	796 €	
OLT 4 : MAINTENIR ET AMELIORER LA DIVERSITE DES ANNEXES HYDRAULIQUE et des conditions de présence pour les habitats et espèces inféodées	CS 4.0.2	Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes (Investissement)	23 150 €	25 226 €
	CS 4.0.2	Suivi annuel du fonctionnement hydraulique des annexes (temps)	1 691 €	
	CS 4.0.4	Suivi de la reproduction du Brochet et de la présence de la Bouvière sur les frayères connectées à la Loire	385 €	
	IP 4.1.1	Réalisation et encadrement de travaux de restauration et d'entretien de frayères à brochet et bouvière	0 €	
OLT 5 RENFORCER L'ANCRAGE LOCAL DE LA RESERVE NATURELLE	CS 5.0.2	Suivi de la fréquentation	3 414 €	67 156 €
	CI 5.2.4	Rénovation des trois sentiers de découverte	3 510 €	
	MS 5.2.7	Diffusion d'informations générales sur la RN et d'actualité sur sa gestion via divers supports	10 232 €	
	MS 5.2.9	Edition d'un document de communication du PG	7 054 €	
	CI 5.3.1	Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation	3 394 €	
	MS 5.3.2	Edition de dépliants de présentation de la RNVL	2 457 €	
	MS 5.3.3	Edition d'un support de présentation et de découverte de la RN pour les randonneurs nautiques	2 808 €	
	SP 5.3.4	Proposition de mesures complémentaires précisant la réglementation de la RN	1 926 €	
	SP 5.3.5	Veille du territoire et surveillance de la réserve naturelle	18 626 €	
	MS 5.4.1	Élaboration concertée de cahiers de bonnes pratiques pour l'entretien des ouvrages, infrastructures et aménagements existants	1 156 €	
	MS 5.4.2	Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte et de l'utilisation de l'image de la RN	3 586 €	
	IP 5.4.3	Gestion des populations surabondantes de sangliers	6 419 €	
	MS 5.4.4	Aménagement et entretien des berges et des accès	2 223 €	
	MS 5.5.4	Accueil de groupes et médias	351 €	

Budget prévisionnel 2018 (suite)

Objectifs	code	Intitulé action	COUT action	Coût Objectif
OLT 6 OPTIMISER LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE	MS 6.1.1	Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN	10 021 €	100 466 €
	MS 6.2.1	Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire	1 892 €	
	MS 6.3.1	Animation des instances de gouvernance de la RN	11 805 €	
	MS 6.3.2	Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets	3 029 €	
	MS 6.3.4	Suivi des demandes d'autorisations	3 082 €	
	MS 6.3.5	Définition de la politique pénale et participation aux MISEN 58 et 18	3 107 €	
	MS 6.3.6	Gestion administrative, matérielle et financière	66 761 €	
	CS 6.4.2	Veille naturaliste sur des espèces animales et végétales pressenties à responsabilité	770 €	

TOTAL 36 actions	241 620 €
------------------	-----------

répartition par DOMAINE D'ACTIVITE	Cout
SP : Surveillance et Police de la nature 2 actions	20 552 €
EI : Etude et Ingénierie 0 action	
PR : Participation à la Recherche scientifique 0 action	
IP : Intervention sur le Patrimoine naturel 9 actions	25 949 €
CI : Création et maintenance d'Infrastructures d'accueil 2 actions	6 904 €
PA : Prestation d'accueil et Animation 0 actions	
CS : Connaissance et Suivi du patrimoine naturel 8 actions	58 653 €
MS : Management et Soutien 15 actions	129 562 €
TOTAL 36 actions	241 620 €

répartition par FINANCEURS	
ETAT (DREAL Bourgogne Franche Comté)	141 879 €
EUROPE Feder	84 757 €
ANIMATION NATURA 2000	5 984 €
CONTRAT NATURA 2000	9 000 €

répartition par GESTIONNAIRES	
Cen Bourgogne	193 990 €
Cen Centre-Val de Loire	47 630 €

ANNEXES

- 1- Compte rendu de réunion du groupe « Chasse et gestion de la faune surabondante »
 - 2- Quelques articles de presse des actions 2017
 - 3- Tableaux Prestations d'accueil et d'animation 2017
-

Annexe 1 : compte-rendu de réunion de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante »



Sous-préfecture de Cosne Cours sur Loire

Cosne Cours sur Loire, le 8 mars 2017

Compte rendu de la réunion de la formation restreinte « Chasse et gestion de la faune surabondante »

Réserve naturelle nationale du Val de Loire
à la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire
le 27 février 2017

Participants :

- M. Nicolas REGNY, sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire par intérim
- M. Nicolas POINTECOUTEAU, conservateur de la réserve naturelle nationale du Val de Loire (RNVL)
- Mme Magali JOVER, responsable de l'unité forêt, chasse et biodiversité de la DDT de la Nièvre
- Mme Claire GOBLET, DDT du Cher
- Mme Marie DOUCET, DDT du Cher
- M. Gérard PERREAU, chef de service, ONCFS du Cher
- M. Yves PROFFIT, chambre d'agriculture du Cher
- M. Laurent DUBOIS, lieutenant de l'ouvèterie de la Nièvre
- M. Robert LEMOINE, secrétaire de la fédération départementale des chasseurs de la Nièvre président de l'association départementale des chasseurs de grand gibier de la Nièvre
- M. François-Hugues de CHAMPS, président de la fédération départementale des chasseurs (FDC) du Cher
- M. Guy BEUCHON, vice-président de la FDC du Cher
- M. J.-Louis COURSEAU, directeur de la FDC du Cher
- M. Jérôme RACLIN, service technique, FDC du Cher
- Mme Claudie KUBICA, sous-préfecture de Cosne

Suite aux sollicitations de la fédération départementale des chasseurs du Cher, confrontée aux dégâts perpétrés par les sangliers sur les cultures, M. le sous-préfet réunit la formation restreinte « chasse et gestion de la faune surabondante », afin de débattre de ce problème et de prendre les mesures nécessaires pour le résoudre rapidement.

Point sur la situation sur la réserve à ce jour (par N. Pointecouteau)

Il y a eu 9 interventions (île du Lac, île de la Batte et îles des Loges) des archers depuis le 19 novembre 2016 : 2 sangliers ont été prélevés. La participation des chasses riveraines est légèrement supérieure à l'année dernière.

Parallèlement, le suivi des oiseaux d'eau hivernants montre que plus de 510 à 3750 individus de 17 espèces différentes stationnent sur la RNVL. C'est une très forte augmentation par rapport aux années passées, conséquence directe de la récente vague de froid.

Effectifs de sangliers

- Secteur la Batte : fréquentation moyenne à forte (35 à 45 animaux présents).
- Secteur le Lac : fréquentation faible à moyenne au 15 janvier (une quinzaine d'animaux).
- Secteur les Loges-Couargues : fréquentation faible à moyenne (10 à 15 animaux; une quarantaine d'animaux a été présente ponctuellement mais ces sangliers semblent être sortis du Val).

La fédération départementale des chasseurs (FDC) du Cher informe qu'elle ne dispose par encore des prélèvements effectués par les chasses riveraines hors-réserve (les chiffres définitifs seront disponibles en avril, la chasse du sanglier étant ouverte côté Cher jusqu'au 31 mars).

La FDC de la Nièvre dénombre 8 sangliers prélevés à Mesves, 0 à la Marche, 4 à Pouilly et 43 à Tracy.

Dégâts

Plusieurs dossiers sont ouverts côté Cher avec des courriers transmis en sous-préfecture et/ou en DDT du Cher ou de la Nièvre. La FDC du Cher informe cependant de l'augmentation des dégâts et de leur indemnisation (770 quintaux détruits en 2014, 980 en 2015 et 1257 en 2016). Les dégâts semblent surtout être présents sur Couargues.

La FDC de la Nièvre fait état d'un seul dossier de dégât, ouvert sur Tracy mais qui n'est pas en lien direct avec la RNVL.

Le sous-préfet souligne qu'il n'y a pas eu de battues depuis quelques années sur la réserve et que la recrudescence de dégâts aux cultures commence à engendrer dans le milieu agricole du Cher un ressentiment vis-à-vis de la réserve. Il convient d'y mettre fin.

Actions envisagées

- 2 interventions des archers sont encore programmées, côté Cher, les 5 mars et 11 mars sur l'île de la Batte ;
- prolongation (jusqu'au 31 mars) des tirs de destruction dans le Cher ;
- réalisation de tirs de nuit dès à présent par les lieutenants de louveterie du Cher (la DDT du Cher rédigera au plus vite ces arrêtés) ;
- réalisation de 2 micros battues administratives (une dizaine de personnes) sous coordination des 3 louvetiers de secteur. Ces battues seront à réaliser entre le 15 et le 31 mars 2017, période "la moins sensible" pour l'avifaune. Elles seront localisées, en secteur nord sur l'île des Loges et en secteur sud sur l'île de la Batte. Aucun participant à la réunion ne s'oppose au principe de l'organisation de micros battues.

Le préfet de la Nièvre étant désigné préfet coordonnateur par le ministère de l'environnement, les arrêtés de battues seront proposés par la DDT de la Nièvre au préfet de la Nièvre et à la préfète du Cher.

La destruction de la faune surabondante étant fixée par l'arrêté cadre du 10 décembre 2014, une modification de ce dernier sera nécessaire pour prendre en compte ces actions (la DREAL est informée et lance la procédure).

L'ensemble de ces propositions a été validé par tous les participants.

Le sous-préfet

Nicolas REGNY

Annexe 2 : quelques articles de presse

La France Agricole – 20 janvier 2017

TECHNIQUE Élevage

Bernard Girard valorise les rives du fleuve dans des conditions économiques difficiles.

« Transhumant en bord de Loire, pour la biodiversité »



Partenariat. Nicolas Pointecouteau (à g.), conservateur de l'espace naturel, rencontre toutes les semaines Bernard Girard, pour mettre au point un planning de pâturage. Ils sont accompagnés d'Enzo, passionné d'élevage.



Entretien. Baya le patou veille sur le troupeau jour et nuit. À Mesves-sur-Loire, les brebis participent à l'entretien des terrains de la commune les plus difficiles d'accès.

BLOG

Past'Horizon

Bernard Girard est membre de l'association Past'Horizon, qui vise à aider l'installation de jeunes éleveurs.

L'éleveur tient un blog : pasthorizon-loire.blogspot.com

Bernard Girard et ses 350 brebis ne quittent jamais les bords de la Loire. À Noël, ils étaient localisés à Mesves-sur-Loire, mais dès le 8 janvier, ils ont rejoint Pouilly-sur-Loire, les deux dans la Nièvre. « J'effectue six à huit transhumances par an, précise l'éleveur. J'ai toujours apprécié cette conduite extensive, génératrice de biodiversité. Lorsque j'exploitais dans le Cantal, mes brebis valorisaient déjà les estives en Auvergne. » En 2008, Bernard a franchi un cap en reprenant un troupeau sur les bords de la Loire. Désormais, il ne dispose d'aucun bâtiment, ni d'aucun stock fourrager. Tous les jours de l'année, il explore les différents sites de la réserve du Val de Loire

avec son troupeau (lire l'encadré). La nuit, les animaux sont regroupés au centre de clôtures mobiles, tandis que l'éleveur rejoint sa caravane.

UNE CONDUITE STRICTE

Pour faire face à ces fortes contraintes et aux aléas de la météo, Bernard a mis en place une conduite technique stricte. En décembre, les brebis sont en lutte avec les bœufs pendant trente-quatre jours. Ainsi, les agnelages sont regroupés pendant le mois de mai (de 20 avril au 6 juin). Ils se déroulent sur le site de Mesves-sur-Loire. Celui-ci dispose de 30 ha de « pelouses » adaptées. « Je vends les agneaux à l'âge de 120 jours à la coopérative, au début du

mois de septembre, précise Bernard. Ils ne sont pas tout à fait finis, mais ils sont rustiques et l'engraisseur est satisfait de leur croissance. »

Le bilan technique du troupeau est bon. En 2016, la fertilité s'affichait à 94 %, la prolificité des solognotes x suffolks à 150 %, tandis que la mortalité des agneaux ne dépassait pas 13 %. La rentabilité n'était toutefois pas au rendez-vous. « Le système n'est pas viable sans les mesures agroenvironnementales (MAEC) que nous percevons avant 2015, souligne l'éleveur. En 2016, j'ai vécu avec 500 € par mois. J'aimerais que mon travail soit reconnu par un contrat de prestation de service avec l'État ou les collectivités. »

Marie-France Malterre

LE PÂTURAGE AU SERVICE DE L'OUVERTURE DU MILIEU

► La réserve naturelle du Val de Loire, où Bernard pâture, s'étend sur 1 500 ha. Elle est gérée par le Conservatoire des sites naturels bourguignons et le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre. Ce dernier a mis en place le programme Pasto'Loire, avec la chambre d'agriculture du Loiret, pour étendre le pâturage comme mode d'entretien des

bords du fleuve. Plusieurs bergers sont présents le long du lit de la Loire.

► « Le pâturage est une pratique importante pour la diversification des espèces végétales et animales des prairies et pelouses sur sable », précise Nicolas Pointecouteau. Le conservateur rencontre Bernard au moins une fois par semaine, pour établir un planning et gérer au mieux la

ressource fourragère. L'impact du troupeau est favorable à la diversité de la faune aussi, plus de 200 espèces d'oiseaux sont recensées par exemple.

► « Le pastoralisme participe aussi à l'entretien des berges en régulant la végétation envahissante et en limitant les risques d'inondation », souligne Nicolas Pointecouteau.

POUR PRÉSERVER & VALORISER LES BERGES DE LOIRE

Positionnée sur la Loire des Îles, la ville de La Charité-sur-Loire bénéficie d'un patrimoine culturel et historique riche. La création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire vient mettre en exergue la grande qualité écologique et paysagère qu'offre ce tronçon du fleuve royal.

Une végétation dense a progressivement envahi les berges et forme un « écran » paysager entre la Loire et les éléments architecturaux de la ville et son faubourg. Certaines variétés de végétaux banalisent le milieu et portent atteinte à la biodiversité ligérienne. C'est pourquoi, la Ville intervient sur le développement de la végétation des berges de manière spécifique et différenciée avec la prise en compte des enjeux écologiques.



Taille de la végétation buissonnante en haut du talus.

En 2015, un diagnostic a été réalisé par un étudiant en Master, en partenariat avec les représentants de la Réserve Naturelle. Un plan d'aménagement et d'entretien de la végétation pour les 10 prochaines années a ainsi été défini. Les prescriptions pour les travaux d'entretien à réaliser par la Ville seront prochainement intégrées dans le nouveau plan de gestion 2017-2026 de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Dans un premier temps, ces travaux concernent les 500 premiers mètres linéaires du Quai Foch, du pont de pierre jusqu'aux anciens abattoirs.

La végétation présente en bas de berge est conservée pour préserver la capacité d'accueil du milieu pour maintenir un habitat favorable pour de nombreuses espèces. Cette frange joue également un rôle d'épuration de l'eau et permet de réduire l'érosion des berges. Elle conserve aussi l'aspect paysager.

Après consultation, l'entreprise spécialisée Jean Freon a été retenue. Une 1^{ère} intervention a eu lieu en novembre 2016, en période de basses eaux du fleuve, afin de faciliter l'accès au site. Cette saison est également écologiquement la moins sensible pour la faune et la flore. La suite du Quai Foch, des anciens abattoirs jusqu'au virage de Vauvilly, fera l'objet d'une autre tranche de travaux d'entretien de la végétation en 2017.



Abattage et broyage des arbres marqués.

Les opérations d'entretien ont été programmées sur 2 ans pour :

- augmenter la valeur paysagère et écologique du site;
- offrir une perspective sur le pont de pierre et sur l'île du Faubourg;
- ouvrir la ville sur la Loire et faciliter l'accès au fleuve;
- créer une transition entre le milieu urbain et la Réserve Naturelle.

HUITIÈME OPÉRATION « J'AIME LA LOIRE PROPRE »

Des volontaires, sur 1.000 km, le long du fleuve

L'opération « J'aime la Loire propre » aura lieu samedi 4 mars. Du Mont Gerbier-de-Jonc à Saint-Nozire, plus de 1.000 kilomètres de Loire vont être nettoyés par des volontaires.

En plus de gâcher le paysage ligérien, les ordures peuvent être destructrices pour sa faune. Les bouteilles abandonnées peuvent devenir de redoutables pièges à insectes, lézards et petits mammifères, les sacs plastiques causer des occlusions intestinales à certains carnivores attirés par quelques restes alimentaires, les fils nylon s'entourent autour des pattes de certains oiseaux. Sans même évoquer les émanations de produits nocifs pour tous... La Loire doit redevenir propre.

**60 m³
de déchets
récoltés
en 2016**

Samedi 4 mars, à partir de 8 h 30, les 12 départements de France traversés



Des tonnes de déchets, récoltés chaque année durant l'opération.

par le fleuve organiseront une grande opération de nettoyage. De la source à l'océan, plus de 1.000 kilomètres de berges bénéficieront d'un ramassage des déchets en tout genre qui souillent le dernier fleuve sauvage d'Europe. Cette opération est organisée par l'association de Chasse Fluviale de la Nièvre (ex-association Départementale des Chasseurs de Gibier d'Eau) et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre avec l'aide précieuse de nombreux partenaires (communes, intercommunalités, associations, etc.). La Fondation Pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage cha-

peute au niveau national l'opération. A La Charité, plusieurs associations se sont ralliées à l'initiative de François Boulet : les chasseurs, les pêcheurs de l'Ablette, le canoë club, les Amis de La Blancherie, l'Oiseau Club, l'ADPEL, et des particuliers. Rendez-vous devant le canoë club, au

Faubourg, où un café chaud accueillera les participants. Gants et sacs poubelles, sont fournis par le Pays Charitois et le magasin Bricomarché. En fin de matinée, les collectes sont versées dans une benne mise à disposition par la communauté de communes. Un apéritif sera également offert aux participants, à midi.

Mesves et Pouilly
De leur côté, les gestionnaires de la Réserve Naturelle du Val de Loire organisent, comme l'année dernière, un point de collecte entre Mesves-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire, en partenariat avec les communes, la société de chasse et l'association sportive et culturelle de Mesves, les APPMA de Pouilly et La Charité, et le Pavillon du Milieu de Loire.

Les amoureux de nature, passionnés de Loire, seuls, en famille ou entre amis, tous sont invités à participer à cette opération de nettoyage. A Mesves, le rendez-vous est fixé à 8 h 30 à l'étang des Charmilles (prévoir gants, chaussures et vêtements adaptés). Renseignements au bureau de la Réserve Naturelle du Val de Loire au 03.86.39.05.10.

Autres
Dans la Nièvre, 6 lieux de rendez-vous sont organisés :
A Decize : place du Champ-de-Foire, à côté de l'office de tourisme. Thierry Poitreneau, président A.C.F. 58 : 06.73.37.14.86.
A Nevers : quai de Médière, devant le canoë club. Philippe Jailliot : 06.21.93.83.17.
A La Charité-sur-Loire : Pont de Loire, devant le canoë club. François Boulet : 06.14.36.62.94.
A Mesves-sur-Loire : étang des Charmilles. Réserve Naturelle du Val de Loire : 03.86.39.05.10.
A Cosne-sur-Loire : place de la Pêcherie. Daniel Messelot : 06.23.30.35.27.
A Neuville-sur-Loire : la passerelle. Daniel Messelot : 06.23.30.35.27.
En 2016, plus de 80 m³ de déchets avaient été ramassés dans la Nièvre par 250 ramasseurs volontaires.

N. B.

MESVES-SUR-LOIRE

Détritus divers collectés sur les bords de Loire

Impressionnant et désolant à la fois. Ce sont quelque 10 m³, dont 3 au lieu-dit « Le Framboisie » à la hauteur du Relais de Pouilly, qui ont été ramassés, samedi matin, dans le cadre de l'opération « J'aime la Loire propre ». Les bénévoles bravant la pluie continue étaient nombreux au rendez-vous proposé à l'étang des Charmilles. Le maire Bernard Gilot et des élus, le président de la société de chasse Philippe Deroy, Pascal Poirier de l'association sportive et culturelle, des pêcheurs Charitois et locaux, des villageois, tous



Une équipe motivée et nombreuse malgré la pluie.

sensibilisés à l'environnement. Après s'être équipés de gants et de sacs poubelles, deux groupes ont

été formés pour aller dans des endroits différents, l'étang et la Loire à l'endroit où se jette le Mazou.

Nicolas Pointecouteau, gestionnaire de la réserve Naturelle et Alexia du Pavillon Milieu de Loire, partenaire de l'opération, ont expliqué la méthode. Bouteilles, flacons en verre et en plastique, ferrailles et détritus divers, plaques de contreplaqué, un ampli de bonne taille et même une machine à laver. « Nous n'avons pas pu tout ramasser, expliquait Nicolas Pointecouteau, mais force est de constater une légère amélioration sans doute liée à une prise conscience. Mais il y a encore beaucoup de pédagogie à faire ».

Fête de la Nature

À Pouilly-sur-Loire



Nicolas Pointecouteau, conservateur de la RNVL, a fait découvrir et observer les oiseaux de bord de Loire.

Samedi 20 mai, dans le cadre de la Fête de la Nature, Nicolas Pointecouteau, conservateur de la Réserve Naturelle du Val de Loire, a accueilli durant toute la matinée, plusieurs groupes de visiteurs afin de leur faire découvrir et observer les oiseaux de bord de Loire, telle que la sterne Pierregarin, mais également écouter les chants et échanger avec eux sur la vie du fleuve.

Réserve naturelle du Val de Loire

Les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire, gestionnaires de la Réserve Naturelle, en partenariat avec la Cité du Mot, proposent une discussion dans le cadre des Cafés du patrimoine, sur le thème « La Réserve Naturelle du Val de Loire : kézako ? ». Il y a une Réserve Naturelle à La Charité. Une Réserve de quoi ? Une Réserve Naturelle ! Depuis quand ? Et elle est où ? Tu sais ce qu'il s'y passe ? Non, mais si tu veux on peut aller en discuter... Café-discussion avec Benoît Fritsch, garde de la Réserve Naturelle du Val de Loire, jeudi 8 juin, à 18 heures, au Prieuré. Animation gratuite. Renseignements au 03.86.70.15.06.

POUILLY-SUR-LOIRE

Balade et séance photos sur les bords de Loire



Le groupe écoutant Benoît Fritsch de la RNVL.

D'abord prévue pour la Fête de la Nature, puis reportée, la balade photo sur la Réserve Naturelle, a eu lieu samedi. Une dizaine d'amateurs photographes a été guidée par

Benoît Fritsch, de la RNVL, sur les bords de Loire, à la recherche de plantes ou d'animaux, sur les conseils de Serge Egard, président du club photo Agora, de Pouilly.

Parcourir le fleuve au fil de l'eau

Les touristes redécouvrent la Loire au gré de balades en bateau. L'appréhension laisse vite place à l'émerveillement de touter le fleuve, se laisser glisser sur l'eau, apercevoir une loutre, assister au bal des oiseaux...

En quelques années, l'offre touristique du Val de Loire a su s'adapter aux attentes des visiteurs, en quête d'instantanés inoubliables au plus près du fleuve. À pied, à vélo et maintenant en bateau, les propositions se multiplient pour surpasser la peur d'un fleuve tumultueux. Les offices du tourisme du secteur confirment cette tendance.

« On se sent un peu l'âme d'un aventurier ! »

À Sancerre, Nicolas Jean, directeur de l'office du tourisme, confirme : « La demande la plus forte concerne surtout des balades autour de la Loire à vélo. Pour découvrir la Loire, il y a deux options. La première, sportive, c'est



Nature, faune et patrimoine à découvrir. (PHOTO : STEPHANIE PARAY)

la descente de Loire, avec Yvan Thibaudat, guide et animateur, qui maîtrise la Loire. On éprouve un sentiment de liberté en dominant des coups de pagaie dans l'eau. Attention, prévoir la crème solaire et emporter de l'eau pour se désaltérer... La seconde, une balade sur la Loire à bord du « Raboliot », avec Sylvain Trevel, « capitaine » et pêcheur de Loire. Il parle de « sa » Loire durant le voyage, présente la faune, flore. Cette offre est

très demandée quand il fait chaud et elle se marie avec l'offre viticole, on peut déguster les vins. Dans les deux cas, les opérateurs proposent des arrêts pique-nique sur les bords. Une approche nature et gourmandises de la région... On se sent un peu l'âme d'un aventurier ! »

À l'office de tourisme de La Charité, la demande est en progression. Le bateau « La Mignonnette » reprend ses rotations cette

semaine, pour la seconde année. Sébastien Boudin, conducteur du bateau, propose des parcours à la demande en amont de La Charité et même la possibilité de passer la nuit à bord.

Le pavillon du Milieu de Loire de Pouilly est un autre point de départ. Il peut affréter deux grands canoës canadiens (rabaskas) de douze places ou une toue cabanée, pour une sortie découverte faune et flore avec dégusta-

tion de produits locaux.

À l'office du tourisme de Cosne, on confirme une demande en augmentation pour des locations de canoë et kayak, des voyages à bord du « Raboliot » et même la location de bateaux pour suivre le canal latéral à la Loire, entre Châtillon-sur-Loire, Briare, Marseilles-les-Aubigny et Decize.

Les plus beaux paysages ou points de vue

La visite de Loire, en bateau, permet d'accéder à des points de vue insolites, magnifiques. Pouilly, et ses îles, une vue sur Sancerre, du pied de la

butte, la lumière du matin ou du crépuscule, rencontrer des oiseaux migrants, un castor, une loutre...

Depuis le lit du fleuve, on pose un regard neuf sur les abords. Quelques points de vue inoubliables : les îles, entre La Charité et Saint-Satur, les bancs de sable, le pont du PO (Cosne) et, plus loin, l'écluse des Mantelots, en approche de Briare. On peut apercevoir des châteaux ou belles demeures, dissimulés le long du cours d'eau.

HERVÉ MARTIN
herve.martin@orange.fr

Où embarquer ?

Cuffy, Location de canoë, Canoë-Raid-Aventure, Vichy-Le Guélin, Digoin à Orléans (07.71.06.90.34).
La Charité-sur-Loire, Balade en bateau (06.62.85.35.18).
USC Canoë-Kayak 06.01.76.17.37.
Pouilly-sur-Loire, Pavillon du milieu de Loire, descente de Loire en rabaska (03.86.39.54.54).
Sancerre, Saint-Satur, Location de canoë, Loire-Nature-Découverte (02.48.78.00.34).
Balade en Loire, bateau à fond plat (06.70.75.67.97).
Cosne-Cours-sur-Loire, Canoë-Evasion (06.44.23.05.02).
USC canoë, activités de loisirs (03.86.26.99.66).
Beaulieu-sur-Loire, location de canoë (06.17.11.45.24).
Offices de tourisme : Sancerre (02.48.54.08.21) ; Cosne (03.86.28.11.85) ; La Charité-sur-Loire, (03.86.70.15.06) ; Pouilly-sur-Loire, (03.86.24.04.70).

Respecter la faune sauvage du fleuve

Si la Loire est réputée « non-navigable », cette restriction concerne les grosses embarcations. En pratique, bien des usages sont possibles et même sources de plaisirs ou de dépaysement.

La navigation des bateaux épouse certaines contraintes environnementales et réglementaires. Les engins doivent se conformer aux règles de respect du milieu, des riverains et des professionnels (pêcheurs) qui exercent en Loire.

Été : période de reproduction des espèces

À Saint-Thibault, se croisent des canoës, kayaks et bateaux touristiques à fond plat. La pratique du jet-ski est également autorisée, entre le pont de Loire et le terrain de camping. Cette circulation fluviale de plus en plus dense doit prendre en compte la vie sauvage.

Thierry Meunier, batelier, près de Nevers, insiste : « La vitesse des jet-skis est limitée à 5 km/h. L'usage en Loire est assez dangereux, avec les bancs de sable, on peut se faire éjecter... Et il y a des problèmes de comportements, de non-éducation aux dangers de la Loire.



Attention à la faune, sur les îles de Loire. (PHOTO : C. BLOK)

L'été, ça reste un lieu de vie pour tout le monde, c'est une très belle « mer » ! »

Des îles interdites

Nicolas Pointecouteau, gestionnaire de la Réserve Naturelle Loire (de La Charité à Tracy), veille à informer les loueurs de bateaux et usagers réguliers des risques du tourisme fluvial sur la nidification et la reproduction des espèces sauvages : « C'est un problème qui prend de l'ampleur, c'est difficile à gérer, des gens ne veulent pas entendre les messages

réglementaires. Ils sont sensibilisés par les opérateurs. Nous avons monté un dispositif, cette année, pour prévenir où nichent les oiseaux, pour que les gens n'y pénètrent pas. On se concentre sur des secteurs stratégiques, du Bec d'Allier jusqu'à Neuville. Cinq à sept sites sont préservés et indiqués, interdits d'accès le temps de la nidification, environ du 15 mai au 15 août. Malgré ces panneaux d'accès interdit, sur Nevers, des gens ont fait une pyramide d'œufs ! C'est de plus en plus catastrophique ! »

Le Régional de Cosne et du charitois - 28 juin 2017

L'été en Val de Loire



Découvrir la faune et la flore

Samedi 15 juillet, découverte du site de la Réserve Naturelle du Val de Loire à Pouilly-sur-Loire, avec Nicolas Pointecouteau, conservateur de la Réserve Naturelle. Renseignements, inscriptions auprès de l'office de tourisme ou 03.86.70.15.06.

« Loire en fête », du 13 au 15 juillet, à La Charité

Avec le fleuve et tous ses amis

Les associations charitoises et la municipalité vont dans un même élan, de jeudi à samedi, inciter la population à faire la fête de Loire.

Le « vrai » souhait de faire revenir les Charitois à la Loire est partagé. Jadis, la plupart des habitants avaient leurs barques. La plage, le Faubourg et, sur l'autre rive, La Blancherie, étaient autrefois animés. Quant aux quais, avant l'arrivée de l'autoroute ils étaient commerçants.

Se ressourcer autour du fleuve royal

« Le quartier a été un peu abandonné mais il est super-agréable. » Caroline Deveaux, maire adjointe et Grégoire Monier, chef de projet à la Ville, se félicitent donc que la 3^e édition de Loire en fête donne de bonnes raisons au public de se ressourcer autour du « grand fil conducteur » qu'est le fleuve.

« C'est une construction très partenariale. C'est plus les associations que la Ville qui font le festival ». Au bout du pont, sur la plage et à La Blancherie en particulier, un programme de réjouissances « chargé, sympa, diversifié », qui « va bien plaire aux familles ».



Quatre jours pour profiter de dizaines d'animations autour de la Loire.

L'on pourra ressentir ce qu'a été et ce qu'est la Loire en embarquant sur la toue cabanée de Sébastien Boudin, en rencontrant des marins et leurs bateaux traditionnels (fûtreaux, plate, petits chalands). En observant des oiseaux, des poissons, en faisant des ricochets, en s'initiant à la pêche à la trousse-culotte ou en testant un simulateur de touches, aussi. Un petit village artisanal de pêcheurs va s'animer spécialement.

Tout en Loire, l'un des instigateurs, est « une bande de jeunes » dans

« une grande famille ligérienne. Nous essayons de sauver le patrimoine ». Le restant de l'année, quand il n'est pas affairé à construire des bateaux, Sébastien Boudin propose tous les jours des balades en Loire.

Jouer, danser, faire du sport...

Même souci chez les Amis de La Blancherie qui ont patiemment retapé la maison éponyme, parmi les très rares construites derrière la digue, et d'où la vue sur la cité monacale est magnifique.

Il sera par ailleurs donné de jouer, danser, se restaurer

(notamment grâce au comité des fêtes et à des produits locaux), faire du sport, assister à des spectacles, concerts et bien sûr au grand feu d'artifice du 15 juillet. Mais pas depuis le pont en travaux : il sera fermé aux véhicules et aux piétons en soirée.

C'est à pied ou à vélo que le quartier s'appréhendera le mieux (de 5 à 15 mn entre La Blancherie et la plage). De toute manière, le temps va suspendre son vol trois jours durant pour célébrer ce lien, ce retour aux racines.

FLORENT MAUPAS

Le programme complet

JEUDI 13 JUILLET

15 à 20 h. Sculptures de ballons pour les enfants. Centre-ville.

16 h. Visite guidée du quartier de Loire par le centre culturel de rencontre. 5 € (3 € tarif réduit). Billetterie et départ à l'office de tourisme. Tél. : 03.86.70.15.06.

19 à 22 h. Marché nocturne place Sainte-Croix.

21 h 45. Retraite aux flambeaux. Distribution de lampions devant la mairie.

22 h 15. Descente aux flambeaux en kayak par l'USC canoë-kayak.

22 h 45. Feu d'artifice sur la plage.

23 h 15. Bal sur la plage avec DJ Sono Rem's.

VENDREDI 14 JUILLET

9 h 30 à 12 h. Point d'observation Profs de Loire, par la Réserve Naturelle du Val de Loire. Quai Foch.

14 h. Aubade de l'Orchestre d'Harmonie Chantois.

10 à 10 h 30. Fitness. 10 h 30 à 11 h. Cardioboxing. 11 à 12 h. Atelier sport enfant, démonstration de hip-hop. Par l'Atelier Danse & Forme.

14 à 18 h. Animations famille (milkky, fabrication de mini-ra-deaux, l'art du ricochet) par le centre social.

15 h. Atelier enfant-famille, par le centre culturel de rencontre. À partir de 8 ans. 3 €. Inscription : 03.86.70.15.06.

15 à 20 h. Guinguette avec l'Orchestre Accord'León.

17 h 30 à 18 h. Démonstration de tango argentin par Absalu-

ment Tango.

21 h. Concert Orange Amer.

SAMEDI 15 JUILLET

9 h, 10 h 15, 11 h 30, 14 h et 15 h 15. Initiation à la pratique de la pêche sur la plage, côté Faubourg par Instant Nature. Inscription au 03.86.57.98.76.

Visite guidée. Découverte de la réserve naturelle. Lieu de départ et horaires indiqués lors de l'inscription à l'office de tourisme. Durée : 2 h 30.

10 à 11 h. Zumba. 11 à 12 h. Zumba kid. Ateliers découverte par l'Atelier Danse & Forme.

13 h. Tournoi de sixte par l'USC foot. Inscription par téléphone au 03.86.70.91.82.

15 à 20 h. Guinguette avec l'Orchestre Pascal Rabigot.

17 h 30 à 18 h. Démonstration de twirling, par l'USC twirling bâton.

20 h 15. Flash Mob (jusqu'à 15 juillet pour mémoriser la chorégraphie disponible sur Facebook l'Atelier Danse & Forme).

21 h. Cozy Corner, concert de Blues sur une toue avec le chat Minique.

DIMANCHE 16 JUILLET

Foire aux livres. Rue du Pont et place des Pêcheurs.

14 ET 15 JUILLET

Site de la Blancherie. Village de pêcheurs, exposition photo, aubade en toue, exposition de bois flotté, élevage d'esturgeons.

Site de la plage. Bibliothèque-ludothèque, initiation à la pêche, stand d'information, cabane du basket, terrain de beach-volley, animations foraines.

Police de l'environnement

Savoir respecter la nature

Pendant la période estivale, les services de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) du Cher et de la Nièvre assurent de façon régulière leur rôle de « sentinelle de la biodiversité », en organisant des missions de police de l'environnement.

La lutte contre la délinquance environnementale, liée à la circulation des engins motorisés, la protection de la faune et de la flore, les dépôts d'immondices, l'exercice de la chasse, et celui de la pêche en eau douce, font partie des priorités des plans de contrôle environnementaux pour les départements de la Nièvre et du Cher.

La nature est un milieu fragile

Durant le week-end du 15 août, les services de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage du Cher et de la Nièvre ont organisé sur le Val de Loire et d'Allier, une opération de police de l'environnement, « Res-



Les services de l'ONCFS sont intervenus sur l'ensemble de l'axe ligérien.

pectons tous les milieux naturels de Loire ».

La Loire, dernier fleuve sauvage, est un milieu naturel, riche, varié, et fragile. Elle attire les hommes, et accueille de nombreuses activités de loisirs et de tourisme.

Concilier préservation des milieux naturels et activités humaines nécessite le respect de quelques règles de bon sens traduites dans la réglementation en vigueur.

Durant ce week-end prolongé, les inspecteurs de l'environnement de l'ONCFS ont expliqué les

impacts négatifs du non-respect de la réglementation sur l'axe ligérien, en rappelant notamment les interdictions suivantes : circulation des véhicules à moteur dans des espaces naturels, divagation des chiens, camping sauvage dans la réserve naturelle du Val de Loire, feux de camp et dépôts d'immondices.

212 usagers de la nature ont été contrôlés (rappel de la réglementation et distribution de plaquettes d'information) et 17 procédures relatives à la protection de l'environne-

ment, ont été relevées par l'ONCFS : neuf infractions relatives à la police de la pêche, une introduction de chiens dans la réserve naturelle du Val de Loire, trois campings, bivouacs dans la réserve naturelle du Val de Loire, quatre infractions relatives à l'usage du feu, toujours dans la réserve naturelle du Val de Loire.

Une centaine d'articles des codes de l'environnement rural, forestier... réglemente la fréquentation de tous les espaces naturels, la protection de la faune sauvage, des végétaux et des milieux qu'ils soient terrestres ou aquatiques. Certains sites remarquables abritant des espèces animales et végétales à haute valeur patrimoniale font l'objet d'un classement particulier : réserve naturelle du Val de Loire, site du bec d'Allier, arrêtés de biotope sternes... Le non-respect de certains textes, pouvant être jugé comme délit, peut aller jusqu'à six mois d'emprisonnement et 9.000 euros d'amende.



Les moutons de Past'horizons ont terminé leur mission de pâturage débutée en juin

MESVES-SUR-LOIRE | RURALITÉ

Publié le 06/09/2017



Bernard Girard, le berger conduit son troupeau vers Pouilly. © Droits réservés

Après deux mois passés sur les bords de Loire, le troupeau de moutons de l'association Past'horizons repart en direction de Pouilly, puis du Cher.

L'automne approche, le ciel est gris ce matin-là, des feuilles jaunies tombent des peupliers proches de l'étang de la Charmille, situé non loin de la Loire. Un troupeau de moutons se repose paisiblement sur la plaine et dans les fourrés. Peu à peu, les animaux s'éveillent, se lèvent. Peut-être sentent-ils que le départ est proche. À quelques mètres de là, Bernard Girard, le berger, prend son café près d'un buisson, alors qu'arrivent quelques amis venus d'Herry pour l'aider lors du voyage qu'il va entreprendre.

550 brebis et agneaux aèrent les espaces

En effet, le troisième séjour estival des moutons de l'association Past'horizons, débuté le 26 juin, prend fin. Le troupeau de 550 bêtes, brebis et agneaux, va prendre la direction de Pouilly-sur-Loire où il restera deux semaines avant de franchir la Loire et aller paître, jusqu'en octobre, à Herry et La Chapelle-Montlinard. Des déplacements qu'explique Benoît Fritsch, membre de la Réserve naturelle du Val de Loire. « Nous avons établi un plan de pâturage avec le berger. Les mini-transhumances se font entre quatre sites en fonction de la ressource naturelle. Les animaux entretiennent fourrés, prairies et pelouses ligériennes et un peu de sous-bois. »

Mise à disposition des animaux aux postulants bergers

Il fait partie de l'association Past'horizons, qui gère mille bêtes réparties en trois troupeaux, actuellement à La Celle-sur-Loire, Challuy et Mesves. Une association qui propose aussi l'accueil de candidats bergers et porteurs de projets.

Alors que les moutons approchent du berger, il poursuit : « L'objectif est parfaitement atteint en terme de résultat. On arrive même à obtenir la réapparition de quelques espèces qui avaient disparu, par manque de lumière », explique le professionnel. Mais, comme toutes les bonnes choses, il les savoure avec modération, car « il faut que nous fassions attention à la pression du pâturage, c'est ça qui nous guide ».

“ Le pâturage est un bon outil de gestion, mais il faut l'utiliser avec précaution. ”

Il est aidé de ses amis, et secondé par ses trois chiens - « même si l'une d'entre eux risque de peiner lors du voyage, car elle est vieille comme moi », plaisante-t-il.

En effet, l'insusable berger du Val de Loire songe à la retraite. Formé dans le Cantal, il s'est installé dans la région en 1983 et espère mettre un terme à son activité d'ici à deux ans. « Je cherche un successeur », confie-t-il. Il sait que son métier est passionnant et passionné. Mais parfois de loin. « Des personnes semblent parfois intéressées, elles passent, se renseignent sur mon métier. On verra bien. Mais c'est un métier qui n'est pas facile, car il faut aimer la nature, la solitude, bouger et pas forcément gagner beaucoup d'argent. »

Comme beaucoup, il a constaté que « certains candidats potentiels préfèrent rester salariés ».

L'association a ainsi mis le pied à l'étrier à une jeune fille partie depuis peu s'installer près de La Rochelle. « Ils viennent ici tester leur projet au sein de notre association, on les accompagne à travers un Contrat d'appui d'entreprises, avec mise à disposition d'animaux, d'espaces et matériel. Il est souhaitable que les candidats aient une petite expérience par un diplôme agricole ovin. » Déjà, le troupeau s'éloigne le long de la Loire en direction de Pouilly. Jusqu'à la prochaine fois.

Contact. Past'horizons 06.45.28.70.27.

Jean-Bernard Pardieu

Les belles exotiques posent des problèmes



Benoît Fritsch de la Réserve Naturelle, lors de son exposé.

Également dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Réserve Naturelle du Val-de-Loire a proposé un rendez-vous à la salle des fêtes de Tracy-sur-Loire. Au programme une conférence sur la thématique « Les belles exotiques des bords de Loire ». Samedi 16 septembre, Benoît Fritsch, technicien et animateur de la Réserve, a présenté la soirée.

L'intervenant a évoqué les problèmes liés aux plantes et animaux envahissants.

Parmi les plantes, les jussies, renouées du Japon, robinier faux acacia, ambroisie, solidago glabre, prolifèrent depuis quelques années, et notamment en bord de Loire.

Côté animaux, l'arrivée des frelons asiatiques, de la coccinelle également asiatique, la prolifération des ragondins, des écrevisses américaines ou encore de la bernache du Canada, sont des réalités à prendre en compte. « Mais ce n'est pas simple, explique

Benoît Fritsch, sur mille espèces de plantes exotiques introduites, cent survivent, dix peuvent se reproduire et seulement une deviendra invasive (*). »

Ces plantes, souvent introduites à des fins ornementales aux XIX^e et XX^e siècles, sont souvent opportunistes en profitant de terrains en travaux. Elles prolifèrent au point de détruire les habitats naturels, causent des travaux supplémentaires aux agriculteurs, et occasionnent aussi des dépenses de santé en raison des allergies qu'elles provoquent.

Elles sont, dans la plupart des cas, inutiles pour la faune, et ont peu de prédateurs.

(*) À l'initiative de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional du Centre - Val de Loire et de la DREAL Centre - Val de Loire, un groupe de travail s'est constitué, co-piloté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), afin de coordonner au niveau régional la lutte contre les espèces de plantes invasives.



Cher

La forêt alluviale au peigne fin

En forêt alluviale, la présence importante de vieux arbres, de bois morts et de micro-habitats (cavités, fentes) favorise l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux, de champignons, de mousses et surtout d'insectes. Afin de connaître l'état de conservation de cette forêt sur la Réserve naturelle du Val de Loire, un suivi scientifique a été mis en œuvre cet été. Présentés au grand public pour la Fête de la science et à divers réseaux de gestionnaires, ses résultats n'ont pas fini d'intéresser le plus grand nombre.



En savoir plus

Sabot de Vénus n°46 - Décembre 2017



La Loire crée des paysages très différents le long des amonts. Ici, à Orléans, elle s'écoule dans la vallée alluviale, entre les berges sableuses et les rochers.



La Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire en actions



Au rythme des crues et des étiages, la Loire a modelé son lit. À chaque pas, le paysage change : multiples bras d'eau, grèves de sables, pelouses et prairies sèches, fourrés, forêts alluviales, bras morts, marais... Cette mosaïque de milieux naturels abrite de nombreuses espèces végétales et animales souvent rares, adaptées aux conditions de vie qu'offre le fleuve. C'est en novembre 1995 que la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire est créée pour préserver ce patrimoine exceptionnel. Conjuguant amélioration des connaissances, actions de restauration ou d'entretien, sensibilisation des publics et réglementation, sa gestion a été confiée aux Conservatoires d'espaces naturels Bourgoigne et Centre-Val de Loire.

Déjà 20 ans de gestion active

En 2015, l'évaluation de la gestion a fait ressortir de belles avancées et réalisations. Le débroussaillage, la feuchie et la lutte contre le soldage (espèce exotique envahissante), menés dans le cadre de contrats Natura 2000, ont permis de conserver les pelouses et prairies sèches dans un état satisfaisant. Les populations richesses de Stornes nains et pierraparts se sont multipliées. De nouveaux outils d'information ont été mis en place (fiches directionnelles tactiques, panneaux d'information) et l'efficacité de la concertation avec les acteurs locaux étendue d'une bonne compréhension mutuelle des enjeux. Ces dernières années, la localisation et l'accessibilité des colonies ont, cependant, favorisé l'augmentation des dérangements et des litières d'eau du batarde de Villiers en période de réimpression restant problématiques. La reconnaissance de certains milieux aquatiques amonts, menée en partenariat avec la Fédération de pêche de la Nèze, a conforté la reproduction du brochet et de la boussole. L'entretien local est en nette progression. Le respect de la réglementation s'est amélioré (divagation de chien, feu, camping sauvage). Les pratiques de régulation des sangliers ont évolué vers des modes d'intervention préservant la qualité du site. Cinq mille mètre cube de déchets ont été retirés, dont 80% d'ordure ménagère et 20% de déchets professionnels, dans le cadre de la gestion locale.

L'amélioration des connaissances est indispensable pour adapter sans cesse la gestion. Aujourd'hui la colonisation par des espèces exotiques est mieux connue et l'étude de la présence du Crapaud calamite a permis d'identifier trois types principaux de litières pour sa reproduction.



Les Stornes nains se reproduisent sur les grèves de sables et de graviers, et la végétation de la Loire, le long de ses berges alluviales.

Coup sur les dix prochaines années

Atteintement d'un travail participatif, le nouveau plan de gestion 2017-2026 a été définitivement approuvé fin 2017. Favoriser la dynamique fluviale, maintenir une mosaïque de milieux naturels ligériens propice aux espèces inféodées, renforcer l'ancrage local de la réserve naturelle, optimiser sa gestion : autant de grands objectifs qui s'inscrivent dans la continuité de la gestion menée. Certaines actions seront renouvelées mais d'autres viendront enrichir le programme. D'urgence de suivi et d'études scientifiques pour évaluer régulièrement l'état de conservation des milieux naturels et des espèces - comme le suivi de la régénération de la forêt de bois tendre ou de la reproduction du brochet - ou pour vérifier la responsabilité de la réserve naturelle vis-à-vis de certaines espèces, avec par exemple l'inventaire des coléoptères des rives sablo-vaseuses ou celui des moules. En termes de restauration et d'entretien des milieux naturels, il s'agit de développer et d'assurer le pérennité de la gestion pastorale.

L'intégration des enjeux de la réserve naturelle se traduira notamment par un renforcement de la réglementation concernant le suivi et les sports nautiques motorisés. La création d'un site internet et la rénovation des trois sentiers de découverte permettront de maintenir l'information et la sensibilisation des publics. La gestion proposée devrait ainsi permettre de conserver au mieux les milieux naturels et les espèces à condition de pouvoir y consacrer les moyens financiers nécessaires.



Le lotus en pleine floraison, le long de la Loire, est un des éléments emblématiques de la réserve naturelle.



Les lotus de la Loire se développent dans les eaux courantes à faible débit, dans la surface et dans le fond.

Où et comment consulter le plan de gestion 2017-2026 ?

Le plan de gestion est consultable en ligne sur la page internet : www.reserve-naturelle-le-val-de-loire.fr

Un document de synthèse sera édité en 2018.

Le patrimoine naturel ligérien reste vulnérable face à l'altération du fonctionnement hydrologique du fleuve. En effet, les anciens ouvrages de navigation et de protection ainsi que l'extraction massive de granulats, désormais interdite dans le lit mineur, ont concentré les eaux du fleuve et entraîné l'enfoncement de son lit. Les milieux naturels, moins fréquemment recouverts et ramassés par les crues, se végétalisent et se combient. La priorité demeure donc d'agir en faveur de la restauration d'une dynamique fluviale active et ce malgré les impacts prévisibles du changement climatique (réduction des apports en eau). Ceci ne dépend pas des seuls gestionnaires de la réserve naturelle mais de tous les acteurs du bassin versant.

Géologie de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire à l'échelle d'adresse

L'entente renouvelée du Conservatoire a été signée fin novembre à La Châtre-sur-Loire dans des bâtiments partagés avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Elle se situe désormais à l'adresse suivante : 44 rue du Puits Charles - 36400 La Châtre-sur-Loire. Vous pouvez contacter l'Agence au 03 85 60 70 25.



Le fleuve est en pleine crue. Les eaux de la Loire sont très riches en oxygène et en sels minéraux.

© Catherine MEYER
Chargée de communication et d'animation
Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire

Annexe 3 : accueil et pédagogie 2017

Fréquentation

	Nombre	Méthode d'estimation- Remarque
En fréquentation libre sur la RN	3356	estimation minimum d'après relevé éco compteur sur trois sentiers de découvertes (du 1er janvier au 31 décembre 2017)
En visite guidée de la réserve	3615	
Au centre d'accueil (Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire)	1952	
% de la réserve ouverte aux visiteurs	79%	environ 20% de propriété privées + environ 2,5 ha interdit temporairement d'accès en 2017 (de début juin à fin août)
Nombre total de visiteurs	8923	

Provenance des visiteurs libres

	Visiteurs libres sur site (enquête usagers 2013)	Visiteurs libres individuels Pavillon du Milieu de Loire 2017
Des départements Nièvre et Cher	78%	98%
D'un autre département de la région	0%	
D'une autre région	20%	
De l'Etranger	2%	2%

Catégories de visiteurs dans le cadre d'actions d'animation.

Part de chaque catégorie de public/Animations (hors visiteurs libres et centre d'accueil)

	RNVL	PML	CenCVL	Autres	Total
Scolaire du primaire et maternelle	0,0%	53,1%	0,0%	0,0%	50,5%
Scolaire du collège	25,7%	5,2%	0,0%	0,0%	6,2%
Scolaire du lycée	8,0%	0,6%	0,0%	0,0%	0,9%
Groupes jeune public (hors scolaire)	0,0%	7,9%	0,0%	0,0%	7,5%
Groupe d'étudiants	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Groupes gestionnaires/scientifiques	0,0%	4,8%	0,0%	0,0%	4,6%
Groupes public handicapé	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	1,8%
Autres groupes (association...)	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	1,8%
Grand public	66,3%	24,7%	100,0%	0,0%	26,8%

Animations

Animation 2017	Nombre d'interventions				Nombre de personnes touchées					
	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total
Intervention auprès de classes scolaires (maternelle à université inclus)	2	88	0	0	90	59	2023	0	0	2082
Intervention jeune public hors scolaire (atelier, centre de vacances...)	0	16	0	0	16	0	270	0	0	270
Intervention auprès de groupes organisés adultes (associations...)	0	16	0	0	16	0	295	0	0	295
Intervention auprès de groupes constitués sur place (tous publics - individuels)	11	45	2	0	58	116	847	5	0	968
Exposition (hors centre d'accueil), stand d'information	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maraudage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13	165	2	0	180	175	3435	5	0	3615

* RNVL : Réserve Naturelle du Val de Loire. PML : Pavillon du Milieu de Loire. CenCVL : Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Autres : Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

11 bis, rue Ferdinand Gambon
58150 Pouilly-sur-Loire

Tel: 03.86.39.05.10

Fax : 03.86.39.17.67

Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Organismes gestionnaires :

